

Rapport des membres du bureau fédéral

**Soumis au
27^e Congrès**

11 au 15 juin 2018

Hôtel Delta
Sherbrooke



Table des matières

Introduction	5
Comité de la condition féminine	7
Comité de formation	11
Comité de santé-sécurité-environnement	15
Multisectoriel	23
Secteur municipal	25
Secteur des organismes gouvernementaux	31
Secteur scolaire.	33
Secteur soutien cégeps.	43
Secteur transport	53
Secteur transport scolaire	55

Introduction

Bonjour,

Le présent rapport résume les activités des membres du bureau fédéral durant le dernier mandat. Plusieurs responsabilités sont liées à la présidence d'un secteur ou d'un comité de la fédération et ce document présente, sans être exhaustif, l'ensemble des dossiers portés par les membres du bureau fédéral.

Redevables au congrès, les rapports des comités (condition féminine, formation, santé-sécurité-environnement) seront adoptés en plénière, tandis que les secteurs, redevables à leurs membres, les feront adopter dans leurs instances respectives.

Toutefois, vu les actions de mobilisation, de négociation et de formations générées par des initiatives sectorielles, nous croyons qu'il est pertinent de les présenter à l'ensemble des délégué-es du congrès. C'est dans cette optique que nous avons invité les présidences des sept secteurs de la fédération à se joindre aux présidences des trois comités pour participer à un panel animé par Chantal Larouche, ex-conseillère syndicale au module Formation du Service des relations du travail de la CSN.

Comité de la condition féminine



**Comité de la
condition féminine**

Membres :

Geneviève Després
présidente

*Syndicat des employé-es de
magasins et de bureaux de la
Société des alcools du Québec
(SEMB-SAQ)*

Dominique Couture

*Syndicat des employés et
employées de Gaz Métro inc.*

Louise McCabe

*Association professionnelle du
personnel administratif (APPA)*

Au début de ce mandat, la présidence du comité de la condition féminine était assumée par Sylvie Tremblay, membre de l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA). Elle était appuyée par Lise St-Pierre, membre du Syndicat du soutien scolaire des Bois-Francs, et de moi-même, Geneviève Després, membre du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ).

Sylvie a quitté ses fonctions de présidente pour devenir responsable politique du comité, car elle a été élue vice-présidente-trésorière au sein du comité exécutif de la FEESP au conseil fédéral de mai 2016. J'ai assumé l'intérim de la présidence du comité jusqu'au conseil fédéral de mai 2017. Lise St-Pierre ayant pris sa retraite, des élections ont eu lieu et le comité a accueilli Louise McCabe, de l'APPA, et Dominique Couture, du Syndicat des employés et employées de Gaz Métro inc., maintenant Énergir. Se joignent également à nous Joanie Brousseau, conseillère syndicale, Sylvie Poirier, employée de bureau, et Sylvie Tremblay, responsable politique.

Durant les trois années de ce mandat, nous avons travaillé à atteindre les objectifs suivants :

- Sensibiliser les membres de la FEESP à la nécessité de la présence des femmes sur tous les fronts.
- Enrichir le Réseau-femmes de la FEESP.

Sensibiliser les membres de la FEESP à la nécessité de la présence des femmes sur tous les fronts

Nous avons lancé un concours en décembre 2015 pour revampier le titre du journal qui se nommait *De fil en filles*; après avoir reçu plusieurs suggestions, nous avons choisi celle de Johanne Lacroix du Syndicat soutien cégep à Joliette, Repentigny, Terrebonne. En guise de prix, nous lui avons remis un ensemble collier d'Anne-Marie Chagnon, créatrice de bijoux à Montréal, qui soutient la recherche

sur le cancer de l'ovaire. Nous avons présenté le nouveau journal, *L'inform-elles*, au conseil fédéral de mai 2016.

Moderniser l'ensemble du matériel promotionnel

De nouveaux objets de visibilité ont été créés : collier bungee, porte-clés et post-it, que nous avons remis lors des conseils fédéraux de 2016 et 2017.

Nous avons organisé une journée de formation non mixte Réseau-femmes sur la prise de parole en public le 1^{er} décembre 2016 à Trois-Rivières. Cela fut une très belle journée; malgré le mauvais temps, nous avons accueilli une trentaine de femmes venues de tous les coins du Québec. Marielle Raïche, formatrice au Centre St-Pierre, a réussi à nous captiver toute la journée. Femme d'expérience en la matière, elle a su, avec beaucoup d'humour, nous inculquer de précieux conseils pour acquérir de l'assurance. Elle nous a fait prendre la parole devant nos pairs tout en démystifiant cette trouille du micro que l'on a toutes. Ses nombreux conseils nous ont montré que prendre la parole, c'est prendre sa place! Nous avons retenu que notre voix est un outil précieux, elle est notre plus belle carte de visite. Il est normal d'avoir le trac, l'objectif est de se concentrer davantage sur le message à livrer que sur ses peurs.

Au conseil fédéral de mai 2017, le comité a tenu un kiosque et a distribué un questionnaire aux délégué-es du conseil sur les formations souhaitées en vue des prochaines journées Réseau-femmes, mixtes et non mixtes. Des sujets comme l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), la conciliation famille-travail-études, la violence faite aux femmes, les femmes dans les instances, etc. faisaient partie de la liste proposée. Malheureusement, nous avons été dans l'obligation de reporter notre journée Réseau-femmes de l'hiver 2018 au prochain mandat.

Le PAE de la FEESP, programme d'accès à l'égalité

L'outil pour présenter et expliquer le PAE avait besoin d'une cure de rajeunissement. Ces travaux ont fait partie de notre mandat; le nouvel outil est d'ailleurs présenté au congrès. Il deviendra un objet de visibilité que les syndicats pourront apposer dans leur salle de repos sur un support métallique (frigo ou autre). Il faut rappeler que l'objectif de l'outil est de sensibiliser les militantes et militants à la nécessité d'une représentation équitable des femmes aux diverses instances du mouvement syndical.

Conciliation famille-travail-études (CTFÉ)

Nous avons transformé la formation CTFÉ en un outil de sensibilisation sous forme de questionnaire sur la charge mentale des femmes qui servira de formation continue, et qui peut être autant utilisé par les membres de la FEESP que par leurs familles et ami-es.

Enrichir le Réseau-femmes de la FEESP

Bulletin De fil en filles et L'inform-elles

Pour la 13^e année consécutive, le bulletin destiné aux membres du Réseau-femmes de la FEESP a été produit à raison de 3 à 5 fois par année. Durant le mandat 2015-2018, 11 bulletins ont été publiés, dont 2 éditions spéciales aux conseils fédéraux de 2016 et 2017. Ce journal couvre les sujets d'actualité en condition féminine. Nous vous invitons à le lire et à vous inscrire à la liste de diffusion en visitant notre kiosque au congrès. Les anciens numéros se trouvent sur la page web de la FEESP. D'ailleurs, vous trouverez sur vos tables ainsi qu'au kiosque de la condition féminine notre bulletin Édition spéciale congrès 2018.

Assurer une relève

Un des rôles du comité est de rappeler les luttes menées par les femmes au fil du temps. Les droits obtenus étant trop souvent tenus pour acquis, il est bon de se rappeler les efforts et les revendications qui ont été faits par nos pionnières. C'est pourquoi le comité a écrit des articles sur l'histoire de nos guerrières dans son bulletin. Si nous voulons avoir une relève, il est primordial de savoir d'où l'on vient pour réaliser ce qui reste à accomplir afin d'atteindre l'égalité.

Autres activités

Parallèlement à ces dossiers, j'ai participé aux rencontres de coordination nationale de la condition féminine de la CSN. Il y a eu la Marche mondiale des femmes en 2015, les assemblées de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), et diverses manifestations pour les droits des femmes, dont celle contre l'administration Trump aux États-Unis en 2016.

En terminant, je tiens à souligner le travail de Lise St-Pierre, récemment retraitée, qui, par sa volonté et ses capsules historiques, a fait avancer le mouvement durant sa courte présence au sein du comité.

Merci également à Louise McCabe, Dominique Couture, Joanie Brousseau et Sylvie Poirier qui ont contribué, de près ou de loin, aux travaux du comité. Un clin d'œil particulier à Nathalie Arguin, qui, par son support, a maintenu le comité dans son élan.

Finalement, un énorme merci à Sylvie Tremblay, responsable politique du comité, qui, par son écoute, son énergie, sa rigueur, son enthousiasme et son positivisme, a su donner au comité et à ses membres une force incontournable et ainsi nous faire avancer dans le mouvement féministe. Merci de nous avoir inspirées.

*Geneviève Després
Présidente du comité de condition féminine
de la FEESP*

Comité de formation



Membres :

Katia Lelièvre
présidente

*Syndicat des employé-es de
magasins et de bureaux de la
Société des alcools du Québec
(SEMB-SAQ)*

Carmelina Santoro

*Syndicat des employées et
employés de la Société des
casinos du Québec – unité
générale*

Caroline Dubois

*Syndicat des employé(e)s de
soutien du Cégep
de Saint-Hyacinthe*

Le mandat 2015-2018 a été plutôt mouvementé pour les membres du comité. Entre les absences maladie, les naissances et les changements de chaises, le comité n'a été complet que depuis le début de 2018. Compte tenu de ces circonstances, le travail s'est fait au ralenti : à certains moments, il n'y avait que le responsable politique et un membre du comité pour remplir les mandats!

C'est pourquoi nous faisons exceptionnellement nos remerciements dès le début du rapport, car sans le support d'Yvon Godin et de Sylvie Poirier – qui a été plus qu'essentiel pendant ce mandat – les membres de la FEESP auraient souffert d'un manque de formation. Un merci sincère à vous deux.

Stéphanie Gratton, vice-présidente, a pris la relève au moment où Yvon Godin nous a quittés pour aller visiter l'Amérique du Nord (même si au final, jamais le tour de l'Amérique n'aura été aussi court... il faut croire que même avec un bon moyen de transport, l'amour reste plus fort!). Stéphanie et Patrick Teyssédou, conseiller syndical, nous ont donné tout un coup de main au cours de ce dernier mandat.

Résumé des formations dispensées (2015-2017)

Voici, en chiffres, un tableau de l'ensemble des sessions de formation organisées au cours des trois dernières années (2015, 2016 et 2017) :

Nombre de sessions réellement dispensées		89
Nombre de syndicats formés	FEESP, FIM, FSSS, FC	328
	FEESP seule	232
Nombre de militantes et militants formés	Femmes	469
	Hommes	672
Nombre de militantes et militants* du	Secteur public	365
	Secteur privé	776
Nombre de sessions annulées		20

* Secteur public : secteur scolaire, secteur soutien cégeps, regroupement de l'aide juridique et regroupement des traversiers.

Secteur privé : secteurs des organismes gouvernementaux, transport, transport scolaire, municipal et multisectoriel.

Assurer la participation de certains syndicats aux formations représente un défi. Nous avons communiqué à deux reprises avec ceux qui n'ont pas participé aux sessions de formation dans les dernières années, mais le taux de réponse est anémique. Les raisons invoquées sont le manque de ressources financières, l'absence de libérations syndicales ou la difficulté à se faire remplacer au travail (surtout pour les petits syndicats).

L'idée de faire des capsules de formation est revenue régulièrement dans les discussions, mais elle n'a pas été concrétisée.

Mise à jour et traduction des sessions

Les sessions *Négociation d'une convention collective* et *Agent-e de griefs* ont été traduites en anglais et dispensées à quatre reprises, à raison de deux sessions à l'automne 2015 et deux autres au printemps 2018.

La session *Agent-e de griefs* est en attente de mise à jour par le Service des relations du travail de la CSN (SRT-CSN).

Les règles du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ayant été modifiées, la présentation qui y faisait référence a été mise à jour au printemps 2018.

Formation sociopolitique

Pour faire suite à une résolution du dernier congrès, une formation sociopolitique a été mise sur pied par la FEESP. Gilles Bégin, conseiller syndical, a mis ses compétences au profit de ce dossier. Une session-pilote sera offerte à l'automne et la formation sera intégrée au calendrier de 2018-2019 de la FEESP. Un gros merci à Gilles pour son aide précieuse.

Rencontre de l'équipe de formation

Comme c'est devenu une tradition, chaque année, les formatrices et formateurs de la FEESP se réunissent afin d'échanger sur les enjeux de la formation. Que ce soit au sujet des mises à jour, des facteurs physiques (lieux, outils) qui entourent la formation ou le plan de travail, ces rencontres sont toujours enrichissantes et permettent aux participantes et aux participants d'échanger des trucs et des conseils en plus d'apprendre à se connaître. Lors de ces réunions, des formations en lien avec la mission de formation de la FEESP sont offertes. Il est aussi intéressant de profiter de cette activité pour consulter les gens sur différents sujets qui touchent le mandat du comité.

La FEESP a la chance d'avoir une belle équipe de formation chevronnée qui fait un excellent travail. Les commentaires que nous recevons et analysons à la suite des formations en sont la preuve tangible. Merci à vous toutes et tous de transmettre de précieuses connaissances aux membres.

La formation et la politique

Les responsables politiques en formation se réunissent chaque année afin de discuter des grands enjeux touchant cet aspect de la vie syndicale. Depuis de nombreuses années, nous tentons de faire passer l'idée de centraliser la formation afin de limiter les coûts et les annulations et former le plus grand nombre de personnes possible dans la confédération.

Notre point de vue trouve de plus en plus une oreille attentive auprès des autres organisations, même si un certain protectionnisme est encore présent chez certains groupes ou individus. Nous rencontrons par contre un nouveau problème dans le développement de cette idée...

Depuis deux ans et pour différentes raisons, le module formation du SRT-CSN ne compte pas assez de personnel pour donner des formations dans le cadre des rencontres de formateurs de la FEESP. De plus, il n'accepte aucun nouveau mandat. Cela a malheureusement des répercussions sur l'efficacité de la FEESP sur le plan de la formation et des mises à jour des sessions.

Nous croyons qu'un débat devra être fait sur la question de la formation afin d'en finir avec le travail en silo et réunir nos énergies et nos ressources.

D'ici là, il faut éviter de perdre de bonnes personnes militantes par manque de formation.

Conclusion

En conclusion, nous aimerions remercier la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) et la Fédération du commerce (FC) avec qui nous organisons conjointement certaines formations; cela nous a souvent évité d'annuler des sessions. Merci encore à Sylvie Poirier, Patrick Teyssédou et Stéphanie Gratton pour leur travail précieux.

J'aimerais dire un merci tout spécial à Yvon Godin, qui a toujours su apporter le point de vue du comité de formation dans les instances politiques : bonne retraite camarade! Merci à Josée Chamberland, qui a quitté le comité de formation pour occuper un poste au comité exécutif du secteur scolaire, à Caroline Dubois qui va laisser sa place à la formation pour devenir maman pour la deuxième fois et à Carmelina Santoro pour avoir pris la relève au sein du comité.

Pour ma part, étant retournée à la présidence de mon syndicat local, je me dois de quitter celle du comité de formation, car je ne pourrais pas en remplir pleinement les fonctions pour un autre mandat.

Je souhaite bonne chance aux futurs membres du comité.

Solidarité, camarades!

*Katia Lelièvre
Présidente du comité de formation de la FEESP*

Comité de santé-sécurité-environnement



Membres :

André Lajoie
président

*Syndicat des cols bleus
de Gatineau*

Isabel Labbé

*Syndicat des employées et
employés de la Société des
casinos du Québec – unité
générale*

Kevin Mc Lean

*Syndicat du transport de
Montréal*

Plusieurs événements sont survenus au cours de ce mandat. Notamment, le départ d'Hélène Vachon, membre du comité depuis plusieurs années, qui nous a quittés pour une retraite bien méritée. Son apport extraordinaire au développement de la prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail et de la santé mentale en général nous a été très profitable tout au long de ces années; nous l'en remercions.

Richard Gagnon a également dû prendre une pause pour des raisons personnelles, mais a quand même accepté d'être mandaté sur des dossiers d'intérêt à notre demande. Son expérience nous est très utile. Merci!

Cela nous a permis de constater qu'il a été sage de la part de la FEESP d'élire un substitut au sein de chaque comité. Ceci nous a permis de continuer à faire avancer nos travaux malgré ces départs, en comptant sur des gens prêts à embarquer dans l'aventure au moment opportun.

Il faudra toutefois trouver des façons d'intégrer ces personnes à nos travaux dès leur élection pour qu'elles se sentent parties prenantes de nos décisions et afin de profiter de leur apport tout au long du mandat. Elles seront ainsi mieux préparées advenant un remplacement au sein du comité.

Nous avons donc commencé nos travaux en ciblant des dossiers qui reflètent les préoccupations des membres de la FEESP, que ce soit la formation, l'environnement et la santé mentale ainsi que des dossiers plus pointus comme le cadenassage, la qualité de l'air, les ondes électromagnétiques et la cyberdépendance, pour ne nommer que ceux-là. Le plan de travail du comité étant assez chargé, nous allons vous en dresser un aperçu dans ce rapport.

Santé mentale

Nous sommes sortis du dernier congrès avec une demande de développer des outils pour les militantes et les militants qui interviennent auprès des membres vivant des problèmes de santé psychologique. Cela, en soi, n'était pas une mince tâche. En février 2017, nous avons tenu deux journées de réflexion à Trois-Rivières sur le thème de la santé mentale touchant les aspects ci-haut mentionnés.

Nous avons pu entendre Chantal Aurousseau, professeure à l'Université du Québec à Montréal, dans sa présentation intitulée « Agir au mieux! » portant sur les rencontres, les comportements et les situations difficiles. Paul Lavergne, président du Conseil central du Cœur-du-Québec, est venu nous entretenir de l'aspect terrain de cet enjeu dans une conférence intitulée « De la théorie à la pratique ». Lorraine Dugas, vice-présidente du même conseil central, est venue nous parler d'un « Outil CSN : les réseaux d'entraide » et finalement, Benoit Roy-Déry, conseiller FEESP à l'appui à l'arbitrage, a échangé avec nous des « Trucs pratiques pour éviter et traiter les plaintes en vertu de l'article 47.2 du Code du travail ».

L'ensemble des intervenants a été apprécié et les gens semblaient satisfaits du contenu de ces journées fort enrichissantes. Des éléments de celles-ci pourraient être présentés lors de différentes instances.

Formation

Les différentes sessions de formation au calendrier de la FEESP, notamment en santé-sécurité, sont encore populaires et répondent bien aux différents besoins des syndicats que ce soit en santé mentale, en prévention de la violence et du harcèlement, sur le règlement en santé-sécurité au travail, en ergonomie ou sur l'amiante et les produits dangereux. Nous remercions le comité de formation qui est à l'écoute des recommandations faites par notre comité en cette matière.

Dans le prochain mandat, il faudra encourager les militantes et les militants à suivre la session « Action syndicale en prévention » qui s'inscrit dans le parcours CSN et qui est offerte en région. Elle est en baisse d'achalandage depuis quelques années et il serait dommage qu'elle soit retirée du calendrier.

Des discussions sont également en cours afin de développer une session sur le cadenassage pour répondre aux besoins des syndicats et de valider la possibilité d'en développer une sur la qualité de l'air.

Cadenassage

C'est au début de 2016 que le gouvernement a amendé son Règlement sur la santé et la sécurité du travail afin d'uniformiser les dispositions sur l'application du cadenassage dans les milieux de travail, fruit de travaux effectués depuis près de 10 ans par un sous-comité de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) sur cette question et sur laquelle nous avons émis nos commentaires à quelques occasions.

Ces modifications ont permis d'assurer que l'ensemble des intervenants appliquait les mêmes dispositions dans un milieu de travail, que ce soit les sous-traitants, les gens de la construction ou les personnes de l'établissement appelées à effectuer des travaux nécessitant le cadenassage.

Une journée thématique sur ce sujet a eu lieu le 9 février 2017 à Drummondville et a regroupé des membres de syndicats provenant de la FEESP, de la FC et de la FIM. Cet événement nous a permis d'échanger sur les nouvelles applications du règlement. Plus de 150 personnes y ont assisté.

Mireille Pelletier, conseillère syndicale au SRT-CSN, nous a entretenus sur le contrôle des énergies. Henri Bernard, de la CNESST, nous a parlé de l'expérience terrain et Dominique Goudreault, conseiller syndical au module Défense des accidenté-es du SRT-CSN, a partagé ses compétences sur la loi et les aspects du contrôle des énergies.

Ondes électromagnétiques

Dans un monde où les ondes électromagnétiques ont pris toute la place, nous sommes préoccupés par les effets que peuvent avoir celles-ci sur les personnes pouvant être plus sensibles à leur exposition. Nous avons demandé à Isabelle Ménard, conseillère syndicale au module Prévention du SRT-CSN, d'élaborer sur cet aspect et d'évaluer les dispositions touchant ce nouveau phénomène qui envahit nos milieux et nos vies.

Nous ne prétendons pas qu'il y ait danger, mais nous voulons connaître les risques possibles pour la santé des personnes qui sont exposées à ces ondes de façon

quotidienne, notamment dans leur milieu de travail. Nous voulons être en mesure de diminuer ces risques s'ils se confirment comme étant potentiellement dangereux.

En Europe, les normes sont beaucoup plus restrictives qu'en Amérique du Nord et le gouvernement fédéral étudie l'implantation du 5G (cinquième génération de standards pour la technologie mobile). Nous avons appuyé une demande de moratoire faite au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, de même que la création d'un comité indépendant multidisciplinaire et la réévaluation des standards de sécurité afin de soupeser les effets des nouvelles normes qui seraient autorisées.

Qualité de l'air

À la suite des nombreuses interventions concernant les moisissures dans les établissements d'enseignement au Québec et la bataille de nos syndicats pour faire reconnaître ces problèmes dans nos écoles, notamment avec la coalition à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)¹, nous considérons important d'informer les membres sur les dangers reliés aux travaux dans un environnement malsain.

C'est pourquoi, avec l'aide d'Ana Maria Seifert, conseillère syndicale au module Prévention du SRT-CSN, nous avons développé un aide-mémoire sur la qualité

1 Coalition composée de représentants du comité central des parents et des cinq syndicats (dont les syndicats de la FEESP) représentant les enseignantes et enseignants, le personnel administratif, technique, de l'adaptation scolaire et des services de garde, les professionnel·les, les employé·es d'entretien et les concierges de la CSDM.

de l'air qui indique la procédure à suivre lorsqu'il y a des travaux de construction, de rénovation ou de démolition dans notre milieu de travail et que la présence d'amiante, de silice ou de moisissures est soupçonnée. Cet aide-mémoire est disponible sur le site web de la FEESP à l'onglet Boîte à outils, item santé-sécurité.

Cyberdépendance

La cyberdépendance est un phénomène qui nous touche de plus en plus dans nos milieux de travail. Qui n'a pas une histoire à raconter concernant cette addiction et les conséquences qu'elle engendre au quotidien? Travailleurs et travailleuses ayant toujours le téléphone portable à la main, personnes qui surfent sur Internet à longueur de journée, etc.

Ces problématiques soulevées dégénèrent lorsque nous devenons dépendants de ces objets et, surtout, lorsque les répercussions se reflètent dans nos milieux de travail et s'accompagnent de mesures disciplinaires. Les militantes et les militants se sentent démunis face à l'ampleur du problème. Un document intéressant est publié sur le site de la FEESP, il s'intitule « *La cyberdépendance : état des connaissances, manifestations et pistes d'intervention*² ». Il pourra sûrement vous orienter afin d'intervenir localement.

Mise aux normes des machines dans le milieu de l'éducation

Le dossier de la mise aux normes des machines utilisées dans le milieu de l'éducation s'est poursuivi durant tout le mandat. Ces travaux consistent en l'intégration de compétences et de

connaissances en santé et sécurité au travail dans la formation professionnelle technique ainsi que la mise aux normes du matériel, de l'équipement et de l'environnement utilisés dans le cadre des activités d'apprentissage.

Initiés par la CNESST et suivis par le SRT-CSN à la suite de nos demandes de participation, nous avons fait avancer les travaux en tenant compte des opinions et en respectant les différents intervenants touchés par cette initiative. De concert avec la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), nous avons émis nos opinions sur le développement des outils qui seront mis en place.

Une capsule de formation d'une durée de 30 minutes a été développée sur la santé et la sécurité au travail en établissement d'enseignement et s'adresse entre autres aux enseignantes et enseignants et aux techniciennes et techniciens en travaux pratiques en formation professionnelle et technique. Le lancement s'est fait à la rentrée scolaire 2017-2018.

Également, dans le cadre de ces travaux, des questions ont été soulevées relativement au site Internet qui hébergera le matériel didactique qui sera produit par la communauté de pratique.

Nous remercions Christian Vézina et Martine Moreau, tous deux du secteur soutien cégeps, pour le suivi de ces travaux tout au long du mandat; vous avez eu beaucoup de patience, mais les résultats sont là et nous avons pu nous faire entendre grâce à nos démarches. Merci!

2 Montréal, Québec : Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances.

Étude sur les conditions de travail et le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs seniors dans le milieu de l'éducation

Cette étude de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) porte sur les différents facteurs de risque psychosociaux au travail touchant autant l'autonomie que la santé psychologique favorisant les conditions de maintien en emploi des employé-es seniors (45-54 ans).

Les fonctions suivantes étaient évaluées : le personnel de soutien, les enseignants et enseignantes, les professionnel-les et les cadres.

Les travaux du comité sont toujours en cours et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sont également présentes à ce comité.

Environnement

Les démarches entreprises par la FEESP sur les produits dits verts ont conduit l'IRSST à créer un comité de consultation sur la question de l'utilisation des préparations bactériennes et enzymatiques comme produits de nettoyage et de dégraissage; Isabelle Ménard a participé à ce comité.

À la suite de visites auprès de certains syndicats, il a été constaté qu'une réaction bactérienne provoquait des effets secondaires lors de l'utilisation de certains produits dans de grands bassins pour le dégraissage. L'IRSST a publié une étude intitulée « Risques associés aux préparations bactériennes

et enzymatiques pour le dégraissage et le nettoyage ».

De plus, vous pouvez vous procurer la fiche informative afin d'utiliser de façon sécuritaire les fontaines biologiques de dégraissage.

Écologisation des emplois

La FEESP travaille avec Isabelle Ménard afin de cibler des syndicats ayant pris des initiatives en environnement dans leur milieu de travail.

Certains syndicats ont été approchés : le Syndicat du personnel non-cadre d'Oxfam-Québec/O.C.S.D. sur le bannissement de l'utilisation des gobelets en styromousse et la réparation de vélos, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcobec sur le processus d'arrêt des moteurs et de l'écoconduite, les syndicats de la Régie des installations olympiques sur l'énergie des bâtisses et le Syndicat du transport de Montréal sur la reconstruction d'un nouvel atelier selon le concept LEED.

S'il y a des initiatives syndicales en environnement dans vos milieux de travail, n'hésitez pas à nous en informer afin d'alimenter Isabelle Ménard dans ses travaux.

Nous avons également participé au Sommet de l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté au Québec.

Études de l'IRSST

Nous sommes de plus en plus interpellés afin de participer à différentes études de l'IRSST sur différents sujets liés à la santé-sécurité.

Mis à part la participation mentionnée précédemment sur les conditions de santé-sécurité au travail et le maintien en emploi des travailleuses et des travailleurs seniors, nous participons également aux études suivantes :

- Prothèses auditives versus chutes;
- Réduction des risques pour les interventions en espaces clos;
- Travaux en arboriculture;
- Consultation sur les normes sur le bruit.

Nous prenons notre place afin d'alimenter les travaux de ces comités sur les préoccupations propres aux membres que nous représentons. Notre participation à ces comités de travail nous permet de rapporter de l'information à la FEESP au bénéfice des syndicats et de profiter de l'expertise des professionnel·les qui font également partie de ces comités.

Amiante

Bien qu'un nouveau règlement sur la gestion sécuritaire de l'amiante encadrant les travaux liés à l'amiante dans tous les établissements au Québec soit en vigueur depuis quelques années, nous constatons que de nombreux gestionnaires et employeurs ne respectent pas celui-ci avec tous les risques que cela engendre.

Nous l'avons vu récemment dans un établissement de la Commission scolaire des Monts-et-Marées où le personnel de soutien et enseignant, de même que les étudiantes et étudiants ont été évacués à la suite de la découverte de poussières

d'amiante lors du nettoyage de conduits d'aération.

Nous avons appris par une publication de Radio-Canada que plusieurs établissements ne respectent pas les règles adoptées. 75 employeurs de toutes les régions du Québec, dont des municipalités et des commissions scolaires, ne les respectent pas. Il est important de s'approprier ce règlement afin de le faire appliquer dans nos milieux de travail. Nous vous encourageons à suivre la session de formation à cet effet. Les maladies reliées à la manipulation inappropriée de l'amiante sont irréversibles et sont encore une des premières causes de mortalité déclarées en hausse par la CNESST.

Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail CSN

Nous participons toujours activement à la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail de la CSN qui se déroule la 3^e semaine d'octobre. Cette année, le thème était « Voir loin, viser la prévention ». De nombreux syndicats ont organisé des activités reliées à la santé-sécurité lors de cette semaine, mais plusieurs d'entre eux n'informent pas la confédération ou la fédération de celles-ci, ce qui laisse paraître une baisse d'intérêt de la part des syndicats, car les statistiques ne reflètent pas la réalité.

Néanmoins, certaines activités annoncées ont été réalisées dans notre fédération durant cette semaine qui s'est tenue du 15 au 21 octobre 2017, entre autres :

- 19 octobre : 5 à 7 lors du colloque du secteur municipal à Drummondville;

- 20 octobre : visite d'une école secondaire en Estrie;
- Présentation de la fiche sur les travaux faits en rénovation, construction et démolition quant aux moisissures, amiante et solvants lors d'une instance du secteur soutien cégeps;
- Soirée-conférence sur la santé mentale au Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles;
- Tournée des garages municipaux du Syndicat des employé-es municipaux de la ville de Saguenay;
- Le Syndicat du transport de Montréal a tenu quatre semaines d'activités sur la santé-sécurité.

Pour l'ensemble de la confédération, 55 activités ont été recensées. Nous considérons important de maintenir le concept qui permet de sensibiliser nos syndicats et leurs membres à la santé-sécurité durant cette semaine chaque année. C'est un bon moment pour s'arrêter et faire le point sur nos bons coups et défis à venir.

Nous avons soulevé l'importance, auprès de la CSN, de faciliter la recherche des informations et des outils pertinents en santé-sécurité sur son site web.

Bilan et perspectives

La FEESP participe activement aux travaux de la rencontre Bilan et perspectives en santé-sécurité qui constitue un lieu de rassemblement privilégié pour partager nos bons coups en matière de santé et de sécurité et de discuter des défis à venir au sein des organisations de la CSN.

Le thème de la rencontre en 2015 a porté sur le sens du travail et la volonté de ne pas prendre l'humain pour une machine. Le contenu a été intéressant notamment sur le plan du rôle de l'ergonome face à l'intensification du travail.

L'atelier de la FEESP a porté sur la qualité de l'air. Une légère baisse d'achalandage a été constatée par rapport aux années précédentes.

Code fédéral

Des améliorations au Code canadien du travail ont été adoptées par le gouvernement fédéral concernant le règlement en santé-sécurité, notamment pour ce qui est de l'amiante. Les syndicats de la FEESP sous juridiction fédérale y sont assujettis. Il faudra analyser la pertinence de développer une session de formation sur ce sujet.

De nouvelles dispositions sont en discussion afin de bonifier le Code, notamment sur les plans de la prévention et de la violence en milieu de travail.

En raison de ces changements, une session de formation touchant également les aspects du droit de refus et du retrait préventif sera développée. Des capsules peuvent aider les syndicats en attendant la finalisation de la session.

Décès

Malheureusement cet hiver, un de nos confrères est décédé au travail. M. Normand Gravel, du Syndicat des employé-es de la Société des traversiers Sorel–St-Ignace-de-Loyola, est décédé dans l'exercice de ses fonctions. Un tel événement ne devrait plus se produire en 2018.

Nos pensées profondes vont à sa famille et à ses proches.

Conclusion

En tant que président du comité santé-sécurité-environnement, je voudrais remercier les membres du comité, Isabel Labbé, du Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – unité générale, et Kevin Mc Lean, du Syndicat du transport de Montréal, qui sont embarqués dans le train en mouvement et qui se sont intégrés rapidement afin de poursuivre les travaux du comité. Nous remercions également Nathalie Arguin, secrétaire générale et responsable politique du comité, et Benoit Malenfant, conseiller syndical à la FEESP, pour leur support tout au long de ce mandat.

En appui, Patricia Richard, Isabelle Ménard et Ana Maria Seifert, conseillères syndicales au SRT-CSN, alimentent nos réflexions et enrichissent nos travaux de leur expertise.

Sylvie Poirier, collaboratrice exemplaire, sur qui nous pouvons compter à tout moment. Merci!

En terminant, je veux vous remercier, vous qui nous faites confiance afin de faire cheminer vos préoccupations et vos volontés en matière de santé-sécurité et plus particulièrement en prévention.

N'hésitez pas à consulter le site de la FEESP, plus précisément le volet santé-sécurité de la Boîte à outils, afin d'obtenir de la documentation pertinente et de l'information notamment sur l'amiante et la qualité de l'air. Visitez aussi le portail CSN afin d'avoir des conseils en santé-sécurité.

Syndicalement,

André Lajoie
*Président du comité de santé-sécurité-
environnement de la FEESP*

Multisectoriel



MULTISECTORIEL

Comité exécutif :

Bernard Duchastel président

*Syndicat des travailleuses
et travailleurs du Cimetière
Notre-Dame-des-Neiges*

Jocelyn Gravel vice-président

*Syndicat national des employés
des éleveurs à grain de Sorel*

Éric Fillion secrétaire

*Syndicat des travailleurs et
travailleuses de G3 Québec
(CSN)*

C'est avec plaisir que nous vous accueillons au 27^e Congrès de la FEESP à Sherbrooke.

Bien des événements se sont déroulés lors du dernier mandat. Voici un survol de ce qui s'est produit lors de ces trois dernières années dans notre secteur.

Nous avons tenu à Trois-Rivières, en décembre 2016, un 2^e colloque des syndicats des éleveurs à grain. À la suite de l'abolition de la Commission canadienne du blé (*Wheat Board*), un organisme gouvernemental qui gérait les prix du grain, il nous apparaissait important de discuter des répercussions que cela aurait sur les emplois de l'industrie. Les grandes inquiétudes que nous avions sur le sujet étaient en fait non fondées. Les grandes compagnies impliquées dans le commerce du blé ont investi des sommes colossales pour prospérer. Il n'était donc pas question pour elles de se retirer du marché.

Lors de cette journée, des capsules d'information sur le code fédéral ont aussi été présentées par Philippe Dufresne, conseiller syndical pivot du secteur.

Démystifier la question relative à la retraite

Un colloque sur les régimes de retraite a eu lieu le 11 avril 2018, à Drummondville. Cette journée a permis :

- d'expliquer les différents régimes de retraite;
- de donner des moyens pour améliorer un régime de retraite existant;
- de donner des outils à ceux et celles qui n'ont pas encore de régime de retraite et qui voudraient en négocier un.

Pour ce faire, des spécialistes de la CSN et de Bâtirente ont présenté de l'information sur les régimes de retraite. De plus, des militantes et militants de syndicats nous ont expliqué comment elles et ils ont abordé ce sujet avec leurs membres, ce qui peut parfois être aride puisque les gens manifestent souvent des craintes lorsque vient le temps de discuter de régimes de retraite.

Une quarantaine de participantes et de participants étaient présents et les commentaires reçus ont été très positifs.

Rencontre avec des gens du secteur

Comme vous le savez sûrement, le multisectoriel représente des syndiqués de tous les horizons et, dans le cadre du dernier mandat, nous avons eu la chance de rencontrer Victor C. Mesher, président du Kativik Regional Government Employees Union-CSN, qui travaille à Kuujuaq pour le gouvernement régional Kativik. Le journal *Le Multisectoriel* y a consacré son édition d'avril 2016; une version anglaise a également été publiée. J'ai eu le plaisir de m'entretenir au téléphone avec Victor C. Mesher. Cette rencontre téléphonique a été pour moi des plus instructives et agréables. De plus, Hélène Madore, ex-conseillère à la FEESP, a eu l'opportunité d'aller rencontrer les membres de ce syndicat à Inukjuak. Victor C. Mesher, accompagné d'autres membres de sa communauté, ont participé au Conseil fédéral de 2016 à Granby. Ce fut une rencontre très amicale et chaleureuse. Je ne reprendrai pas ici le contenu de l'article, mais celles et ceux qui aimeraient en prendre connaissance peuvent le faire en consultant le journal *Le Multisectoriel* d'avril 2016, numéro 23 sur le site Internet de la FEESP.

Journal Le Multisectoriel

Le journal *Le Multisectoriel* demeure, pour nous, l'outil idéal pour rester en contact avec les membres du secteur en les informant de ce qui s'est passé chez eux ou ailleurs dans notre vaste secteur. Prenez pour exemple l'article cité plus haut dans ce rapport. Nous sollicitons donc votre participation pour rendre *Le Multisectoriel* encore plus attrayant et instructif pour nos membres.

Environnement

Je représente depuis 2010 la FEESP au conseil d'administration d'EnviroCompétences, un comité sectoriel de main d'œuvre en environnement. J'ai aussi été le coprésident syndical du conseil d'administration pendant deux ans. L'organisme a pour but de promouvoir l'économie verte à l'heure des enjeux planétaires. EnviroCompétences a aussi comme mandat la formation des travailleuses et des travailleurs qui œuvrent dans le domaine de l'environnement. Ces formations ont un formidable succès. Nous parlons, par exemple, de formation en nettoyage industriel ou de formation pour les conductrices et les conducteurs qui travaillent dans le domaine de l'environnement.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier celles et ceux sans qui je ne saurais être le président de ce secteur :

- Jocelyn Gravel, vice-président du multisectoriel (Syndicat national des employé-es des élévateurs à grain de Sorel);
- Éric Fillion, secrétaire du multisectoriel (Syndicat des travailleurs et travailleuses de G3 Québec (CSN));
- Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP et responsable politique du secteur;
- Philippe Dufresne, conseiller pivot du secteur;
- Un super gros merci à Audrey Laprise, Stéphanie Fournier et Sylvie Poirier, employées de bureau de la FEESP.

Syndicalement,

Bernard Duchastel
Président du multisectoriel
Syndicat des travailleuses et travailleurs du
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges – CSN

Secteur municipal



Comité exécutif :

Denis Savard président

*Syndicat des cols bleus de
Gatineau*

Claude Dion premier vice-président

*Syndicat des employé-es
municipaux de la ville
de Saguenay*

Vacant deuxième vice-président

Camarades,

Le secteur municipal regroupe 150 syndicats et environ 6 400 membres affiliés à la FEESP-CSN. L'objectif du secteur est de favoriser l'échange entre les syndicats, d'appuyer la mobilisation ainsi que la vie syndicale et faire connaître le contenu du panier de services pour répondre à nos besoins.

Voici la composition du secteur municipal :

- Denis Savard, président, provenant du Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN);
- Claude Dion, vice-président, provenant du Syndicat des employé-es municipaux de la ville de Saguenay (CSN);
- Alexandre Fecteau, vice-président de 2015 à janvier 2018, provenant du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Sainte-Adèle (CSN);
- Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP-CSN;
- Karine Lavoie, conseillère syndicale de la FEESP-CSN;
- Johanne Bissonnette, collaboratrice de la FEESP-CSN.

Saluons le travail de Jeremy Gagnon, conseiller syndical, qui nous a appuyés tout en continuant de dynamiser le secteur lors des deux derniers mandats et qui se joint maintenant au secteur soutien cégeps.

Colloque 2015

N'ayant eu l'occasion de mettre sur pied un colloque avant la fin du mandat 2012-2015, une rencontre a été organisée en début de mandat 2015-2018. À cette occasion, nous avons abordé les sujets suivants : la fiscalité municipale, le rôle des organismes patronaux dans le monde municipal et la santé psychologique au travail. À la lecture des

commentaires reçus, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, vous avez apprécié cette journée d'information.

Plan de travail 2015-2018

Lors de la formation des élu-es de la FEESP-CSN à l'automne 2015, le secteur municipal s'est doté d'un plan de travail dont nous vous ferons rapport.

Régime sectoriel d'assurances collectives

Depuis plusieurs années, nous évaluons la possibilité de créer une assurance collective qui pourrait desservir les syndicats du municipal et ainsi contrôler les coûts et garantir de bonnes protections. Bien que 87 % de nos syndicats aient des clauses prévoyant une couverture d'assurance, l'objectif de contrôler les coûts demeure important. Présentement, le scénario que nous étudions de plus près est celui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). En effet, cette dernière offre à ses membres la possibilité de se joindre à leur groupe tout en étant détentrice du contrat d'assurance. Avant de promouvoir ce produit, nous voulons nous assurer qu'il représente un réel avantage pour nos membres. À cet effet, nous poursuivons nos travaux avec Francis Brossoit, conseiller syndical du module Avantages sociaux du SRT-CSN.

Développer une solidarité régionale et favoriser la participation des syndicats au mouvement CSN

À l'automne 2017, nous avons tenu notre colloque sur l'organisation du travail. Lors de ces deux jours, nous avons échangé avec Jean Dalcé, conseiller syndical au SRT-CSN, sur les effets directs des accords internationaux sur les conditions de travail dans le secteur municipal. Jeremy Gagnon et Benoit Roy-Déry, tous deux conseillers syndicaux, nous ont donné quelques exemples de clauses pour contrer la sous-traitance ainsi que certains trucs pour trouver les documents en lien avec les appels d'offres de l'ensemble des municipalités au Québec. Avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales (APSAM), nous avons fait un survol des obligations de l'employeur en lien avec la santé et la sécurité au travail, l'importance des comités de santé et sécurité ainsi que les obligations des villes envers une travailleuse ou un travailleur en milieu isolé. Encore une fois, après avoir reçu vos commentaires, nous pouvons affirmer que la tenue du colloque était essentielle et a favorisé l'échange tant régional que provincial.

En ce qui concerne les rencontres régionales, nous croyons toujours en ce moyen pour augmenter notre rapport de force lors de la négociation. Cependant, le secteur ne peut le faire seul, nous avons besoin de votre appui pour organiser ces rencontres qui ne feront que renforcer notre solidarité régionale.

Valorisation des employé-es municipaux

Pour faire contrepoids à la Commission Charbonneau, nous avons préparé une campagne de valorisation de nos emplois. Nous attendions la sortie du rapport pour faire une tournée provinciale et en faire la promotion. Cependant, le gouvernement a déposé le projet de loi 110 modifiant le régime de négociation dans le secteur municipal, ce qui nous a poussés à changer notre plan d'action.

Pour contrer ce projet de loi, nous avons organisé une tournée de mobilisation pour sensibiliser l'ensemble des syndicats sur ses conséquences. Lors de cette tournée, nous avons tenu plusieurs conférences de presse pour dénoncer le projet de loi et lancer la campagne de valorisation. Dans l'ensemble des régions, nous avons eu une bonne couverture médiatique. Cependant, sur le plan de la valorisation, nous n'avons pas obtenu le résultat escompté.

Malgré les moyens mis en place par nos syndicats et les appuis de certaines municipalités contre le projet de loi 110, ce dernier est officiellement devenu la loi 24 le 6 novembre 2016. Depuis plus d'un an, les parties à la négociation dans le secteur municipal sont assujetties à des délais afin de conclure une convention collective et sont régies par des délais lors du passage en médiation. Ultimement, selon une série de conditions, le ministre des Affaires municipales pourrait nommer un mandataire spécial dans un dossier de négociation, et ce, afin de décréter les conditions de travail des travailleuses et travailleurs d'une municipalité.

Malgré les dispositions de la loi 24, à ce jour, les circonstances exceptionnelles

donnant droit à la nomination d'un mandataire spécial par le ministre à la suite du dépôt du rapport de médiation au ministère du Travail n'ont pas été rencontrées. Ainsi, c'est la totalité des syndicats et des employeurs du secteur municipal qui a trouvé un terrain d'entente. Nous demeurons convaincus que bâtir rapidement un rapport de force avec l'ensemble de nos membres demeure la clé du succès d'une bonne négociation.

Contestation judiciaire

La CSN conteste la constitutionnalité de la loi 15 (loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal), car elle contrevient au droit à la liberté de négociation. Les procureurs de la CSN sont en attente des rapports d'expertise du procureur général du Québec et les parties devraient être entendues à la Cour supérieure à l'automne 2018.

Améliorer la transmission d'informations aux syndicats et aux personnes conseillères

Pendant ce mandat, le journal *La Voix municipale* a été remplacé par plusieurs tracts d'information concernant le projet de loi 3 devenu la loi 15 sur la santé et pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées et sur la loi 24 concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement de différends dans le secteur municipal.

En 2018, nous avons repris le format original de notre journal qui, normalement, doit être de deux parutions par année ou plus au besoin.

Eh oui, comme annoncé dans l'édition de février 2018 du journal, nous avons depuis le 1^{er} mars 2018 notre page Facebook! Nous travaillons à vous transmettre de l'information plus rapidement; soyez à l'affût!

Appuyer les syndicats et les personnes conseillères dans la négociation

Négociation coordonnée de l'Estrie

En 2012, neuf syndicats de l'Estrie se sont dotés d'une plateforme de négociation coordonnée pour leur ronde de négociation respective à venir. L'exercice a connu un tel succès que les parties souhaitent reproduire l'expérience.

Les revendications faisant partie de la plateforme étaient les suivantes :

1. Obliger l'employeur à investir 1 % de la masse salariale dans la formation des membres de l'unité de négociation syndicale.
2. Intégrer une clause de retraite progressive afin de diminuer le temps de travail des salarié-es qui approchent de la retraite.
3. Avoir une grille unique de vacances pour tous les syndicats de l'Estrie.
4. Obtenir une augmentation salariale supérieure au coût de la vie (IPC + 1 %/année).
5. Intégrer une clause qui protège les travailleuses et les travailleurs contre la surveillance par GPS.

Afin d'atteindre ces objectifs de négociation, les syndicats ont voté un plan d'appui financier, si certains des syndicats

devaient, afin d'atteindre les objectifs, recourir à la grève. Ce plan impliquait que chaque syndicat en conflit recevrait un montant de 10 \$ par membre des autres syndicats du secteur municipal faisant partie de la plateforme par semaine de conflit de travail.

Certains des syndicats ont atteint leurs objectifs rapidement, alors que d'autres, souvent ceux qui avaient des conditions moins avantageuses en lien avec la plateforme, ont eu plus de difficulté à conclure leur négociation.

Les moyens de pression des syndicats impliqués dans la négociation coordonnée ont été diversifiés, allant de moyens de visibilité à trois mois de grève. Le fonds de grève de la plateforme a été fort utile et a permis d'atteindre les objectifs que la région s'était fixés.

Le résultat de la négociation coordonnée sur les revendications de la plateforme est le suivant :

1. Les neuf municipalités doivent investir 1 % de la masse salariale dans la formation des syndiqué-es. Ce montant varie d'un montant fixe qui représente 1 % de la masse salariale des employé-es syndiqués à 1 % de la masse salariale totale de la ville.
2. Les neuf municipalités ont désormais une clause de retraite progressive à partir de 60 ans dans leur convention.
3. Grille de vacances unique :
 - six syndicats ont la grille de vacances de la plateforme (incluant quelques légères différences);
 - deux syndicats ont la grille de la plateforme sans la 7^e semaine;
 - un syndicat a la grille de la plateforme sans les 6^e et 7^e semaines.

4. Aménagées de façon différente, les neuf syndicats des municipalités impliquées ont des augmentations supérieures au coût de la vie. Seul un syndicat n'a pas de formule d'inflation intégrée.
5. Les neuf municipalités ont une clause de protection contre la surveillance par GPS.

Convention collective type et clauses matures

Une convention collective type a été présentée à l'ensemble de l'équipe des conseillères et conseillers pendant le présent mandat. Cet outil vise à s'assurer que, dès la première convention collective FEESP-CSN, l'ensemble des droits essentiels dans le secteur municipal soit négocié et intégré à la convention collective, que ce soit les clauses visant à lutter contre la sous-traitance, l'exclusivité des tâches des membres de l'unité, les régimes de retraite du secteur municipal ou les différents comités essentiels aux relations de travail et à la protection de nos travailleuses et travailleurs. Ce travail a permis, entre autres, d'accélérer le moment entre l'accréditation d'un nouveau syndicat du secteur municipal et le dépôt du projet de convention collective. Cette convention type peut évidemment être adaptée aux droits actuels des gens et à leur réalité.

Un recensement de clauses de convention collective dites matures a également été préparé. Cet outil permet aux négociateurs de repérer rapidement des clauses de convention collective touchant différents sujets et de s'en inspirer afin de répondre aux besoins des membres. Ces clauses ont été recensées sur l'ensemble des sujets touchant les conventions collectives.

Actualiser le secteur municipal

Lors du conseil fédéral de la FEESP à Saguenay en mai 2017, nous avons procédé au dévoilement de notre nouveau logo qui s'ajustera plus facilement à l'ensemble de nos besoins. Un gros merci à Sylvie Poirier, collaboratrice de la FEESP, pour son excellent travail et, surtout, pour nous avoir fourni patiemment plusieurs modèles.

Nous avons révisé les statuts et règlements du secteur municipal afin de modifier la composition du comité exécutif du secteur pour nous doter d'une présidence, d'une vice-présidence et d'un secrétariat général, et ce, dans le but de mieux définir le rôle de chaque fonction. Ces modifications doivent être adoptées par le secteur.

Représentation

À titre de président du secteur, je siège et prends part aux décisions, et ce, tant au bureau fédéral de la FEESP qu'aux conseils confédéraux de la CSN. Ces instances sont les lieux de décision entre les congrès. De plus, je siège à l'APSAM afin de représenter les membres du secteur municipal.

Remerciements

Merci à Yvon Godin, ex-vice-président de la FEESP et responsable politique, pour son travail et son implication au secteur. Yvon est à la retraite depuis le dernier conseil fédéral de la FEESP, en mai 2017. Au nom de tous, bonne retraite et profites-en bien!

Merci à Julie Bourassa et Micheline Asselin, employées de bureau de la FEESP, pour leur apport au secteur.

Merci, Jeremy Gagnon, pour ton apport au secteur. Nous avons apprécié travailler avec toi. Bonne chance dans tes nouveaux défis.

Merci, Alexandre Fecteau, pour ton implication et ta collaboration au comité exécutif. Bonne chance dans tes nouveaux projets.

Merci, Claude Dion, pour ton implication et ta collaboration au comité exécutif du secteur. Nous te souhaitons une belle retraite.

Nous tenons aussi à remercier Chu Anh Pham, conseillère syndicale du Service des communications de la CSN, Liane Flibotte et Mario Guertin, à cette époque conseillère et conseiller au Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale (SAMVR), pour leur implication dans notre lutte pour le droit fondamental de négocier.

Nous voudrions souhaiter la bienvenue à Karine Lavoie, conseillère syndicale maintenant affectée au secteur municipal, ainsi qu'à Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP et responsable politique du secteur. Merci à toutes deux pour votre implication et votre excellent support.

Nous vous souhaitons un bon congrès et nous soulignons l'importance de votre participation aux différentes instances de notre mouvement.

SOLIDARITÉ, CAMARADES!

Bon congrès 2018

Vive la FEESP!

Denis Savard, président

Secteur des organismes gouvernementaux



Comité exécutif :

Mathieu Lavoie **président**

*Syndicat des agents de la paix
en services correctionnels du
Québec*

Steve Gauthier **vice-président**

*Syndicat des employées et
employés de la Société des
casinos du Québec – unité
générale*

Maryse Rioux **secrétaire**

*Syndicat du personnel de
soutien - Aide juridique SLSJ*

Le mandat qui se termine fut encore une fois chargé pour tous les syndicats du secteur des organismes gouvernementaux.

Au cours des trois dernières années, tous les syndicats formant le secteur se sont retrouvés en négociation, à un moment ou à un autre, pour des périodes plus ou moins longues. Certains ont négocié de façon indépendante, comme le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) et le Syndicat du personnel de soutien – Aide juridique SLSJ. D'autres l'ont fait de façon regroupée avec le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). Le gouvernement avait de grandes demandes comportant des reculs sans précédent et des attaques directes aux régimes de retraite de certains syndicats. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, des membres des organismes gouvernementaux sont toujours en négociation, dont le SEMB-SAQ et les syndicats dont l'employeur est la Société des casinos du Québec.

Le secteur des organismes gouvernementaux a aussi connu certains changements politiques, entre autres, avec le départ à la retraite d'Yvon Godin, remplacé par Stéphanie Gratton, élue vice-présidente au dernier conseil fédéral. Dominique Montpetit, conseillère syndicale, est également arrivée en cours de mandat à la suite du départ de Francis Brossoit.

Un colloque sous le thème *La privatisation : solution ou illusion?* a eu lieu le 25 novembre 2016 à la tour du Stade olympique. Les représentants du Syndicat des employés québécois de l'Office sont venus nous entretenir de leur organisation, méconnue de plusieurs membres. Une présentation a été faite par le SEMB-SAQ, incluant une vidéo portant sur les risques de la privatisation, les illusions véhiculées par certaines personnes de la droite et les croyances à démystifier. En après-midi, le coloré Léo-Paul Lauzon, professeur au département des

sciences comptables de l'UQAM, a offert une présentation visant à démontrer les inégalités sociales et conscientiser les organisations aux dangers de la privatisation.

La création d'un comité d'action politique était sur la table au début du mandat, mais cette idée a été délaissée, car ce rôle est déjà dévolu aux conseils centraux, à la FEESP et aux syndicats. Cela n'entraîne pas dans le mandat du secteur des organismes gouvernementaux. Cette réflexion nous a cependant amenés à nous pencher sur les statuts et règlements du secteur, qui ont fait l'objet d'une mise à jour, et à débiter l'élaboration d'un outil de comparaison des différentes conventions collectives du secteur afin d'aider les syndicats à améliorer leurs conditions de travail.

Au cours du prochain mandat, les négociations seront bien sûr au rendez-vous, ce qui implique la possibilité de maraudage. Il faut s'y préparer et demeurer aux aguets quant aux risques de privatisation et aux coupes dans nos services publics. Certaines de nos organisations feront face à des enjeux de taille, qu'on pense aux syndicats de la Société des casinos du Québec avec la concurrence du privé ou au SEMB-SAQ avec le débat sur la privatisation, toujours d'actualité dans le discours d'une droite agressive, et la commercialisation du cannabis.

On ne peut également passer sous silence le décès d'un membre du Syndicat des employé-es de la Société des traversiers Sorel-St-Ignace-De-Loyola, dans le cadre de ses fonctions, en janvier dernier.

En terminant, il est important de remercier celles et ceux qui nous ont accompagnés au cours de ce mandat, à commencer par les personnes vice-présidentes de la FEESP et responsables politiques, Yvon Godin et Stéphanie Gratton, les conseillers syndicaux, Francis Brossoit et Dominique Montpetit, sans oublier Audrey Laprise et Manon Roberge, employées de bureau.

Mathieu Lavoie, président

Steve Gauthier, vice-président

Maryse Rioux, secrétaire

Secteur scolaire



Comité exécutif :

Annie Charland présidente

*Syndicat du personnel de
soutien des Hautes-Rivières*

Louis Langlois secrétaire général

*Syndicat du soutien scolaire
des Bois-Francs*

Sébastien Roy vice-président à l'information

*Syndicat du personnel de
soutien de la Commission
scolaire des Sommets*

Josée Chamberland vice-présidente aux finances

*Syndicat du soutien scolaire
des Appalaches*

Gabrielle Messier vice-présidente aux régions

*Syndicat du soutien scolaire
Chemin-du-Roy*

Introduction

Le comité exécutif du secteur scolaire est heureux de vous présenter le bilan couvrant le mandat de 2015 à 2018. C'est en le rédigeant que nous constatons l'ampleur du travail accompli lors de ces trois dernières années. Nous prenons conscience des démarches, des rencontres qui ont été nécessaires pour la concrétisation de la négociation de la convention collective, et ce, tout en réalisant les mandats confiés par les membres du conseil du secteur, en travaillant aux dossiers réguliers sous notre responsabilité et en collaborant à différents comités, colloques et groupes de travail.

Malgré le fait qu'il y ait eu beaucoup de mouvement de personnes au sein du comité exécutif, le secteur a réussi à répondre à tous les mandats et responsabilités lui étant confiés. Nous pouvons en être très fiers.

Durant la première année de notre mandat, le renouvellement de notre convention collective fut la principale activité. En effet, d'août 2014 à juin 2016, les négociations ont pratiquement occupé à temps plein les membres du comité exécutif qui sont devenus pour l'occasion membres du comité de négociation. Lors de la deuxième année, nous avons procédé à l'élaboration d'un cahier de formation pour ensuite la donner aux membres du comité exécutif des syndicats locaux. Pendant la dernière année du mandat, les membres du conseil du secteur scolaire nous ont donné comme mission de revoir notre régime d'assurance collective dans son ensemble.

Présentation du secteur

En début de mandat, le comité exécutif du secteur était composé de Danielle Beaulieu à la présidence, Louis Langlois au secrétariat général, Robert St-Louis à la vice-présidence aux finances, Debbie Crawley à la vice-présidence à l'information et Annie Charland à la vice-présidence aux régions.

En cours de négociation, plus particulièrement au mois d'octobre 2015, Robert St-Louis a quitté momentanément le secteur pour cause de maladie. En avril 2016, c'est Debbie Crawley qui quittait le comité de négociation pour effectuer un retour dans son syndicat local. En mai 2016, Robert St-Louis laissait officiellement le secteur pour prendre soin de sa santé et profiter de sa retraite. Par la suite, nous avons procédé à des élections pour pourvoir aux deux postes vacants. Josée Chamberland a été élue à la vice-présidence aux finances et Michel Picard à la vice-présidence à l'information.

Par la suite, Danielle Beaulieu est partie en juillet 2017 pour profiter d'une retraite bien méritée. C'était ensuite au tour de Michel Picard de quitter le comité exécutif en octobre 2017 pour retourner dans son syndicat local.

Depuis ce temps, le comité exécutif du secteur est composé d'Annie Charland à la présidence, Louis Langlois au secrétariat général, Josée Chamberland à la vice-présidence aux finances, Sébastien Roy à la vice-présidence à l'information et Gabrielle Messier à la vice-présidence aux régions. En décembre 2017, Jean Favreau, conseiller syndical, s'est joint à nous en remplacement de Franco Fiori. Nous voulons remercier Franco pour son travail et son dévouement. Il était avec nous depuis mars 2014, il a effectué un travail exemplaire tout au long de la négociation et de la formation sur la convention. Un grand merci, Franco.

Le secteur scolaire regroupe environ 30 000 membres, comportant 37 syndicats répartis dans 31 commissions scolaires francophones et 2 commissions scolaires anglophones. Le secteur scolaire a une caractéristique qui lui est propre : chacun des syndicats locaux compte plusieurs dizaines d'établissements de travail qui peuvent s'étendre, pour certains, sur un très grand territoire. De plus, nous retrouvons 81 classes d'emplois différentes, réparties en 3 catégories : soutien technique et paratechnique, soutien administratif et soutien manuel.

Depuis sa création, le 21 août 1971, le secteur scolaire poursuit son travail de défendre et d'améliorer les conditions de vie au travail des membres qu'il représente dans le cadre des négociations du secteur public, tout en se portant à la défense et au maintien des services publics.

PRÉSENTATION DES CONSEILS DU SECTEUR SCOLAIRE

Mandat 2015-2018

Calendrier des conseils du secteur scolaire

Date	Lieu	Syndicats présents	Délégué-es officiels
1 ^{er} juin 2015	Rimouski	27	80
4 juin 2015	Rimouski	26	73
17 et 18 septembre 2015	Montréal	36	105
30 octobre 2015	Drummondville	31	85
5 et 6 novembre 2015	Québec	36	92
23 et 24 novembre 2015	Québec	36	101
16 décembre 2015	Drummondville	34	106
12 janvier 2016	Montréal	33	88
2 et 3 mai 2016	Granby	33	101
12 et 13 octobre 2016	Drummondville	32	73
26 et 27 avril 2017	Québec	34	92
10 et 11 octobre 2017	Montréal	37	112
6 décembre 2017	Québec	34	81
13 février 2017	Montréal	31	86
24, 25 et 26 avril 2017	Québec	34	96

Le taux de participation aux instances du secteur démontre un intérêt élevé pour les sujets traités en conseil. C'est un bon indicateur du maintien d'une vie syndicale saine, remplie de projets et d'idées. Merci encore aux membres du conseil pour leur implication et leur dévouement envers le secteur.

Négociation de la convention collective

Lorsque nous avons commencé notre mandat, nous étions déjà en négociation pour le renouvellement de notre convention collective dans le secteur public. Une année de travail intensif avait été effectuée et nous n'étions pas au bout de nos peines. Plusieurs reculs de nos conditions de travail faisaient partie des demandes patronales.

Table centrale

Rappelons-nous que la CSN, la FTQ et le SISP (CSQ, APTS, SFPQ)³ ont fait front commun pour entre autres s'opposer aux mesures d'austérité du gouvernement libéral. La rémunération étant notre priorité, nous demandions une augmentation salariale de 4,5 % par année, et ce, pour trois années de vie de convention collective. La partie patronale nous proposait une convention collective de cinq ans ainsi qu'un gel salarial pour les deux premières années et une augmentation de 3 % pour les trois autres années. Ça commençait mal. Les négociations s'annonçaient longues et périlleuses. Un fossé incommensurable nous distançait.

Le résultat de la négociation n'a pas été le résultat escompté. Toutefois, les membres se sont prononcés en faveur.

3 Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).

Table sectorielle

Les demandes patronales étaient rédigées de façon large et imprécise faisant en sorte qu'elles pouvaient, à tout moment au cours de la négociation, s'étirer, s'allonger, se préciser, ce que ne se sont pas privés de faire les deux comités patronaux de négociation. Les verbes *revoir* et *prévoir* étaient les favoris de leur cahier respectif. De plus, les demandes patronales étaient très agressives. Ils voulaient réécrire la convention d'une couverture à l'autre.

Malgré plusieurs embûches, nous avons réussi à signer l'entente de principe le 28 novembre 2015 avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) et le 29 novembre 2015 avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF).

Habituellement, l'étape de l'écriture des textes est une période de travail plus technique et moins stratégique que celle de la négociation proprement dite. Cette fois-ci, les travaux d'écriture se sont révélés beaucoup plus ardues que par le passé. Nous avons dû négocier la prolongation des protocoles de libération, les périodes de vacances de l'été 2015, l'écriture du règlement intervenu sur le remboursement des avantages lors des libérations syndicales, le moment du paiement de la rétroactivité, la réforme des statuts d'emploi dans la convention collective S18.

De plus, il avait été convenu, en cours de négociation, que les parties acceptaient de réformer complètement le processus d'arbitrage.

Mobilisation et information

Le comité exécutif du secteur scolaire a rencontré les membres grâce à des « assemblées de cuisine » organisées par les syndicats locaux : 22 assemblées se sont tenues durant la période de négociation. Pour soutenir nos syndicats et ainsi obtenir une plus grande participation, le secteur a alloué une subvention spéciale à la tenue de ces activités.

De l'information sur l'état des négociations était diffusée sur divers médias : ceux des syndicats locaux, du secteur scolaire, du secteur public, de la FEESP ainsi que de la CSN. Au plan sectoriel, il y eut, entre autres, publication de 24 tuiles Facebook qui expliquaient en phrases « punchées » nos demandes. Pour les demandes syndicales, la tuile s'intitulait « On ne demande pas la lune » et pour les demandes patronales, elle s'intitulait « Le gouvernement libéral est-il sur une autre planète ? »

Après une consultation des délégué-es réunis en conseil du secteur, diverses activités locales plus dérangeantes étaient au programme. Rappelons-nous l'opération « post-it » et nos fameuses clochettes.

Formation sur la convention collective

À chaque renouvellement, une formation spécifique de trois jours sur les textes de la convention collective est offerte sur une base régionale à tous les syndicats locaux. À cet effet, plusieurs outils sont mis à leur disposition, par exemple :

- Organigramme et résumé de la FEESP et du secteur scolaire;
- Aide-mémoire pour consulter la convention collective;
- Index analytique de la convention collective;
- Tableau des avantages et bénéfices de nos conventions collectives;
- Tableau résumant les mouvements de personnel dans les trois secteurs de notre convention collective.

Du 11 janvier au 24 mai 2017, huit sessions ont été données. Habituellement, c'est la présidente du secteur scolaire et la personne conseillère syndicale pivot du secteur scolaire qui donnent la formation. Exceptionnellement cette année, deux autres membres du comité exécutif participaient, car nous avons décidé de former de plus grands groupes à chaque rencontre.

On peut conclure, par la lecture des évaluations que font les participantes et les participants ainsi que par leurs réactions, que c'est une activité toujours très appréciée. Il faut spécifier ici que le secteur doit offrir et produire une formation pour chacune de ses deux conventions. De plus, une formation est offerte à mi-mandat au besoin, une à Québec et l'autre à Montréal.

Outils de travail

En plus des outils donnés lors de la formation sur la convention, nous revisons les outils traditionnels à chaque convention pour apporter les ajustements nécessaires. Le secteur se fait un devoir de fournir du matériel de soutien et d'accompagnement. Nous travaillons toujours à développer et fabriquer de nouveaux outils dans le but d'aider, d'appuyer et d'informer les syndicats locaux. En voici quelques exemples :

- Aide-mémoire post-négociation à l'intention des délégué-es des syndicats locaux;
- Politique d'aide financière pour souligner la Journée nationale du personnel de soutien;
- Politique d'aide financière pour appuyer la vie syndicale;
- Fonds spécial de défense des griefs de nature nationale;
- Recueils des avis à recevoir et à donner;
- Guide de reclassement à l'intention des salarié-es et des délégué-es syndicaux;
- Guide des droits parentaux;
- Guide pour prévenir la violence en milieu de travail;
- Présentation PowerPoint sur les assurances;
- Forum de discussion pour les comités exécutifs syndicaux;
- Guide des invalidités (en cours de préparation).

Info-liaison

L'Info-liaison du secteur scolaire est le journal destiné aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux. À partir de ce que le secteur envoie, chaque syndicat est libre de reprendre les différents articles pour son journal syndical local. Sept numéros sont parus lors de ce mandat.

Consolidation

Lors de ce mandat, le comité exécutif a travaillé en collaboration avec la FEESP, le Service de syndicalisation et les conseillères et conseillers syndicaux sur un projet de consolidation de nos syndicats. Ce projet vise à aider nos syndicats à avoir un comité exécutif syndical en santé, organisé et structuré afin qu'il soit en mesure de défendre les intérêts des membres et de promouvoir la vie syndicale dans son milieu.

Les membres du comité exécutif du secteur ont proposé leur soutien aux syndicats dans le but de les aider à la réorganisation et au réajustement de leur comité exécutif local. Nous répondons à leurs demandes et à leurs besoins respectifs. Nous avons soutenu quatre syndicats lors des deux dernières années. Nous poursuivons notre démarche, car c'est un projet qui nous tient à cœur. Nous voulons offrir notre aide au plus grand nombre de syndicats possible. Un syndicat qui a l'appui et le soutien nécessaire sera de plus en plus performant dans sa tâche de tous les jours. Ainsi, les comités exécutifs syndicaux et les membres en sortiront gagnants.

Maraudage 2019

Nous devons tirer des leçons de ce qui est arrivé dans le secteur de la santé et des services sociaux. Nous devons nous préparer à toute éventualité.

Pour ce faire, un plan de travail pour faire face au changement d'allégeance syndicale de 2019 a été élaboré par le comité exécutif avec l'aide de Jean Favreau, conseiller syndical pivot au secteur, et Yves Rivard, coordonnateur du Service de syndicalisation de la CSN. Le plan demande beaucoup de travail et d'implication pour les syndicats locaux. Il s'échelonne sur une période d'environ un an et demi. Il a été présenté lors du conseil spécial le 13 février 2018 et les syndicats locaux l'ont accepté à l'unanimité. C'est tout à leur honneur. Bravo à tous.

Assurance collective

Le conseil du secteur scolaire a mandaté le comité des assurances d'étudier les diverses formules d'assurance longue durée obligatoire et d'effectuer un comparatif des assurances maladie des secteurs de l'éducation et de la santé. Un conseil spécial a eu lieu en décembre 2017. Lors de ce conseil, une présentation a été faite pour tenter de démystifier le régime d'assurance collective. Nous en avons aussi profité pour demander à nos délégué-es ce qui serait selon eux le bon régime d'assurance. Cela nous a permis de présenter au conseil suivant, soit en avril 2018, le résultat de nos travaux.

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

Le dernier jeudi du mois de septembre a lieu la Journée nationale du personnel de soutien en éducation. La FEESP, avec l'aide du Service des communications de la CSN, a produit des capsules visuelles représentant le personnel de soutien. Durant chacun des quatre jours précédant la journée nationale, une capsule différente a été dévoilée sur Facebook. Tous les membres ont également reçu un autocollant affichant le slogan « Nous sommes membres du personnel de soutien en milieu scolaire et fiers de l'être ». Pour aider les syndicats locaux à souligner en grand cette activité, un budget sectoriel leur a été alloué. De plus, lors du conseil d'avril 2017, une proposition d'augmenter le budget a été adoptée. En 2017, 18 890,42 \$ ont été distribués à 23 syndicats pour des activités lors de cette journée.

Politique d'aide financière pour la vie syndicale des syndicats

Le comité exécutif, en lien avec la proposition qui a été adoptée au 65^e Congrès de la CSN, a décidé d'instaurer une nouvelle politique pour la vie syndicale. Depuis janvier 2018, les syndicats qui organisent une ou des activités pour revitaliser leur vie syndicale ont droit à une aide financière provenant du secteur scolaire. L'objectif est de favoriser la reconnaissance des employé-es de soutien, développer un lien d'appartenance entre les différentes classes d'emplois, faire connaître le syndicat, susciter chez les membres un intérêt à participer et à s'impliquer dans la vie syndicale et développer un lien de solidarité entre les membres.

Campagne confédérale de la CSN

Répondre au beau-frère

Nous avons tous quelqu'un, dans notre propre famille, qui s'insurge contre les syndicats et qui est fidèle aux radios poubelles. C'est pourquoi, lors de la dernière négociation, la CSN a développé des arguments ancrés dans la réalité pour nous aider à convaincre ce type de personne de la nécessité des syndicats dans notre société et de leur rôle positif.

Un réseau qui fait grandir

La CSN a mis sur pied la campagne confédérale *Un réseau qui fait grandir*. Cette campagne visait la valorisation des différents réseaux de services de garde, c'est-à-dire les centres de la petite enfance (CPE), les responsables de service de garde en milieu familial (RSG) et les services de garde en milieu scolaire (SDG). On y a dénoncé les coupes budgétaires, les hausses de tarifs, la nouvelle fiscalité et l'exode de la clientèle vers les services privés, ainsi que la baisse de fréquentation. Plusieurs types d'outils ont été utilisés, dont une carte postale à faire signer par les parents utilisateurs de ces services.

Collaboration avec d'autres organismes

Le secteur scolaire est fier de s'impliquer et de s'associer avec divers organismes. Nous travaillons tous ensemble pour le bien de nos élèves, pour qu'ils puissent se développer et s'épanouir, tant sur le plan académique que personnel.

L'Association québécoise de la garde scolaire

Cette association travaille à faire reconnaître le service de garde en milieu scolaire comme un des acteurs clés de la réussite éducative de l'élève. Elle soutient le développement des services de garde en milieu scolaire du Québec en faisant la promotion de leur rôle complémentaire à la mission de l'école, en représentant leurs intérêts collectifs et en favorisant le développement des compétences de leur personnel.

Depuis deux ans maintenant, l'association organise, dans le cadre de la campagne *J'ai soif de santé*, le *Défi Tchîn-tchin* qui vise à encourager et normaliser la consommation d'eau chez les élèves du primaire et leur faire découvrir des alternatives à la consommation de boissons sucrées et de jus de fruits. Le défi se déroule en parallèle avec la Semaine canadienne de l'eau qui se déroule lors de la troisième semaine de mars (du 19 au 23 mars 2018).

Cette année, Gabrielle Messier a convaincu la CSN de participer financièrement au *Défi Tchîn-tchin*. De cette façon, notre collaboration ne se résume pas juste à des rencontres, mais aussi à une belle association lors d'activités éducatives.

Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation

La mission de cette table nationale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires des réseaux de l'éducation. Elle voit à une meilleure compréhension des réalités des jeunes et des personnes en éducation concernant la diversité sexuelle, la pluralité des genres ou les personnes intersexuées. Elle vise à promouvoir des valeurs de respect, d'inclusion et d'acceptation à l'égard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. De plus, elle vise la promotion de comportements afin de prévenir et de contrer les phénomènes d'intimidation, de violence, d'hétérosexisme, de cissexisme, de cyberintimidation, d'homophobie et de transphobie vécus par les jeunes et le personnel en milieux scolaire, collégial et universitaire⁴.

Les dossiers traités lors des rencontres sont :

- Promotion de la campagne du Conseil québécois LGBT;
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
- Participation à différents projets ou recherches;
- Suivi des travaux du plan d'action gouvernemental de la lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022;
- Quatrième colloque contre l'homophobie *Combattre l'homophobie doit être l'affaire de toutes et de tous* tenu au Cégep du Vieux Montréal les 18 et 19 janvier 2018.

4 Colloquehomophobie.org/table-nationale/mission-et-objectifs/

Groupe de concertation en adaptation scolaire

Le groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) est sous la responsabilité de la direction de l'adaptation scolaire et a pour principal mandat de consulter les différents organismes qui gravitent auprès de la clientèle des élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Le GCAS regroupe les associations patronales et syndicales ainsi que des organismes tels que l'Association des personnes handicapées du Québec et les associations de comités de parents.

Les consultations, au nombre de deux par année, portent sur différents sujets comme l'élaboration des politiques, des programmes, des bulletins et des orientations ministérielles.

Le secteur scolaire occupe un siège à ce groupe depuis plus de huit ans, ce qui lui permet d'être au fait des différents changements qui peuvent avoir un impact sur les conditions de travail de ses membres et de faire valoir le point de vue du personnel de soutien qui travaille auprès de ces clientèles.

Conclusion

Avant tout, nous savons pertinemment qu'il aurait été impossible de réaliser tout ce travail sans la collaboration et l'appui des militantes et militants des syndicats locaux. Leur contribution au débat lors des instances du secteur et leur travail quotidien auprès de leurs membres sont au cœur même de notre vie syndicale. Sans vous, le travail ne pourrait pas se faire. C'est vous qui êtes sur le terrain, dévoués, passionnés. Vous êtes la base, les fondations de notre organisation. Les membres du comité exécutif vous remercient pour la confiance et l'appui que vous avez manifestés au cours de ce mandat. Merci pour tout.

Les membres du comité exécutif du secteur scolaire tiennent à remercier le comité exécutif de la FEESP, Denis Marcoux, Sylvie Tremblay, Nathalie Arguin et Stéphanie Gratton, ainsi que les coordonnateurs, Sylvio Côté et Richard Fortin, pour leur appui et leurs conseils. Nous remercions également les conseillères et les conseillers syndicaux pour leur soutien auprès de nos syndicats locaux et leur collaboration lors des conseils du secteur. Nous tenons à souligner l'apport inestimable des employés-es de bureau de Montréal de la FEESP : Stéphanie Fournier, Sylvie Poirier, Isabelle Bédard, Audrey Laprise, Solange Laurin, Lambert Ymele et toutes les autres. Un merci tout particulier à Yves Rivard, coordonnateur au Service de syndicalisation, pour son appui inconditionnel auprès du secteur scolaire. Merci infiniment.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Marjolaine Côté, ex-vice-présidente-trésorière de la FEESP qui était notre responsable politique. Merci pour ta grande écoute, ta disponibilité et ton support. Un autre merci tout spécial à notre ex-présidente de secteur, Danielle Beaulieu, qui s'est dévouée corps et âme au secteur scolaire. Danielle croyait au secteur et le défendait haut et fort. Elle voulait toujours faire plus pour aider les syndicats, les appuyer dans leur quotidien. Merci Danielle, pour toutes ces années.

Au cours du prochain mandat, un des dossiers prioritaires pour le secteur sera sans aucun doute la négociation de notre convention collective. Tout au long du processus de négociation, le comité exécutif informera les délégué-es des syndicats de l'évolution de la négociation et sollicitera leur collaboration pour alimenter les discussions lors des rencontres avec la partie patronale nationale. Ensemble, il faudra démontrer notre volonté à porter nos demandes le plus efficacement possible afin d'assurer de bonnes conditions de travail aux membres que nous représentons et rechercher des solutions concrètes pour améliorer leur qualité de vie au travail.

Le comité exécutif du secteur scolaire est conscient des défis et du travail syndical à relever au cours du prochain mandat, mais il a confiance qu'en demeurant solidaires, aucun obstacle ne pourra nous arrêter pour poursuivre les luttes syndicales qui se retrouveront sur notre chemin. Longue vie au secteur scolaire!

Le comité exécutif du secteur scolaire

Secteur soutien cégeps

Secteur soutien cégeps



Comité exécutif :

Johanne Cadieux
présidente

*Syndicat des employés et
employées du Cégep du
Vieux Montréal*

Martine Moreau
secrétaire générale

*Syndicat des employé(e)s du
Cégep Sorel-Tracy*

Martin Ménard
**vice-président
aux finances**

*Syndicat soutien cégep
à Joliette, Repentigny,
Terrebonne*

Introduction

Le bilan du mandat 2015-2018 trace un portrait de la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail, des dossiers et des mandats confiés par l'assemblée générale. Nous souhaitons saluer la contribution essentielle des personnes militantes et des syndicats qui, par leur action syndicale, participent à promouvoir une société plus juste et équitable. Nous pouvons être fiers d'avoir relevé solidairement les mandats votés par l'assemblée générale et d'avoir contribué à améliorer notre fonctionnement pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de nos membres.

Nous tenons à remercier les membres du comité exécutif de la FEESP pour leur appui et leurs conseils dans la réalisation de notre mandat. Merci à Jean Favreau, conseiller syndical, pour son rôle-conseil et sa collaboration aux dossiers du secteur, à Jeremy Gagnon, notre conseiller syndical actuel et aux collaboratrices de la FEESP dont nous désirons souligner la qualité et l'efficacité du travail.

Enfin, merci aux personnes conseillères syndicales affectées au dossier du secteur pour leur soutien à nos syndicats et leur participation aux assemblées générales.

Présentation du secteur

Pour le mandat 2015-2018, le comité exécutif du secteur soutien cégeps était composé des personnes politiques suivantes :

- Johanne Cadieux, présidente (Cégep du Vieux Montréal);
- Martine Moreau, secrétaire générale (Cégep de Sorel-Tracy);
- Christian Vézina, vice-président responsable des finances (Cégep de Rivière-du-Loup) jusqu'au 23 août 2017;
- Martin Ménard, vice-président responsable des finances (Cégep régional de Lanaudière) depuis le 18 octobre 2017.

Le comité exécutif a tenu 30 réunions durant lesquelles il s'est assuré de réaliser le plan de travail, les mandats confiés par l'assemblée générale, le suivi des différents dossiers et l'organisation des assemblées générales.

Le secteur a organisé 11 assemblées générales régulières, en plus de 3 assemblées extraordinaires et 2 rencontres d'information durant la période de négociation du secteur public 2015.

Plan de travail 2015-2018

Dans un premier temps, le comité exécutif du secteur présente la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail 2015-2018.

OBJECTIF 1 – NÉGOCIATION 2015

Volet 1 – Négociation sectorielle

Dès le début du mandat, le comité de négociation a poursuivi les rencontres de négociation avec le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC), lesquelles se sont intensifiées au cours de l'automne 2015. Une entente de principe est intervenue à notre table sectorielle le 13 décembre 2015. Les syndicats ont voté en faveur de l'entente de principe le 17 décembre 2015. Le secteur a pu compter sur l'appui de ses syndicats qui ont tenu quatre journées de grève pour faire reculer la partie patronale sur l'ensemble de ses demandes et réussir à obtenir des améliorations à nos conditions de travail.

En janvier et février 2016, les membres du comité de négociation, appuyés par les conseillères et conseillers syndicaux, ont fait une tournée des assemblées générales

afin de présenter l'entente de principe sectorielle et l'entente de table centrale. Rappelons que l'entente sectorielle a été adoptée à l'unanimité par nos syndicats.

Le comité de négociation du secteur et le CPNC ont procédé à la signature de la convention collective 2015-2020 le 17 juin 2016.

Volet 2 – Rédaction du bilan sectoriel

Le bilan de la négociation sectorielle 2015 a été soumis à l'assemblée générale des 22 et 23 mars 2017. Une série de recommandations a été adoptée afin de guider les futurs responsables et les syndicats dans la préparation et le déroulement de la ronde de négociation 2020.

OBJECTIF 2 – CONVENTION COLLECTIVE

Volet 1 - Mise à jour du cahier d'interprétation de la convention collective

Après avoir effectué la mise à jour du cahier d'interprétation de la convention collective 2015-2020 pour y intégrer les nouvelles dispositions ou les modifications, une formation a été offerte aux personnes déléguées dans le cadre de l'assemblée générale du secteur les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016. Les syndicats ont été répartis dans trois ateliers durant une journée entière pour passer en revue les nouvelles dispositions de la convention collective 2015-2020 et celles qui font l'objet de questionnements fréquents de la part des syndicats.

Le comité exécutif tient à remercier toutes les personnes animatrices et conseillères syndicales qui ont contribué au bon déroulement de ces ateliers.

Volet 2 - Formation spécifique sur l'interprétation de la convention collective

Lors de l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention collective, des formations spécifiques sont offertes pour faciliter l'appropriation des clauses de la convention collective par les nouveaux membres du comité exécutif des équipes syndicales locales. Cette formation vise dans un premier temps à accroître l'autonomie des membres composant les comités exécutifs lors des rencontres avec la partie patronale. Aussi, elle permet de répondre à des questionnements plus spécifiques sur la réalité locale des syndicats.

Trois formations spécifiques sur une base régionale ont été offertes aux syndicats des régions du Saguenay en décembre 2016, du Bas-St-Laurent en janvier 2018, du Cœur-du-Québec, de Lanaudière ainsi qu'à certains syndicats de la Montérégie en avril 2018 par la présidente du secteur et la personne conseillère syndicale affectée au secteur soutien cégeps. Une formation spécifique a également été donnée au nouveau comité exécutif du Syndicat des employé-es du Cégep de Rosemont les 29 et 30 mai 2017.

OBJECTIF 3 – COMITÉ SUR L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

En juin 2016, un comité de travail a été formé pour poursuivre l'analyse de la situation financière du secteur. Ce comité était composé de Danielle Dufresne, du Cégep de Trois-Rivières, de Jean-Pierre Porlier, du Cégep de Sept-Îles, de Mario Thibeault, du Cégep Saint-Laurent, des membres du comité exécutif du secteur et des conseillers syndicaux, Jean Favreau et Jeremy Gagnon. Le mandat du comité

comportait de proposer des pistes de solution, de faire régulièrement rapport de ses travaux en assemblée générale et de soumettre son rapport final et ses recommandations au plus tard à l'automne 2016.

Le comité a tenu cinq réunions durant lesquelles il a procédé à l'analyse de l'état actuel de la situation budgétaire du secteur et s'est attardé à l'identification de nouveaux modes de fonctionnement pour influencer positivement la préparation budgétaire 2018-2020.

Le comité a déposé son rapport final et les recommandations soumises ont été adoptées lors de l'assemblée générale du mois de décembre 2017.

OBJECTIF 4 – SOUS-TRAITANCE

Depuis de nombreuses années, le secteur soutien cégeps est préoccupé par l'omniprésence de la sous-traitance dans les cégeps. Notre cahier de demandes sectorielles dans le cadre de la négociation 2015 comportait des demandes pour encadrer et réduire le recours à la sous-traitance. Un comité national a été formé pour étudier notamment le sujet de la sous-traitance.

Rappelons que lors du mandat 2012-2015, nous avons offert une présentation à nos syndicats sur la préservation des emplois publics, le développement des services dans nos établissements et la réintégration à l'interne de certains travaux donnés au privé. En juin 2015, nous avons élaboré une nouvelle formation en collaboration avec MCE Conseils concernant les répercussions de la privatisation sur l'organisation du travail, les étapes menant à l'élaboration d'un dossier d'affaires et

les règles de financement du modèle de financement des cégeps (FABES).

Lors de l'assemblée générale du mois de mars 2018, le secteur a présenté aux syndicats un guide d'intervention en matière de sous-traitance pour donner les moyens aux syndicats d'organiser la lutte à la sous-traitance.

OBJECTIF 5 – CAMPAGNE SECTORIELLE

À la suite du résultat de la négociation du secteur public, le comité exécutif souhaitait poursuivre ses travaux pour organiser la lutte à la sous-traitance et contrer la précarité des emplois. Le secteur a mis sur pied une campagne sectorielle contre la sous-traitance et la précarité des emplois, et ce, avec le soutien de notre fédération et l'appui financier octroyé par la CSN.

Pour le volet traitant plus spécifiquement de la précarité des emplois, les syndicats ont participé à deux journées de rencontre sur une base régionale au cours de l'automne 2017. Ces rencontres avaient pour objectif d'approfondir les connaissances des syndicats sur les dispositions de la convention en lien avec les plans d'effectifs et de présenter l'outil informatique afin de faciliter le suivi des postes à la suite du dépôt des plans d'effectifs.

Le bilan de la campagne sectorielle a été présenté lors de l'assemblée générale du mois de mars 2018. En ce qui concerne la sous-traitance, nous avons développé un guide d'intervention qui a également été présenté à nos syndicats lors de l'instance de mars 2018.

OBJECTIF 6 – VIE SYNDICALE ET SERVICES PUBLICS

Cet objectif découle de la proposition votée au congrès de la FEESP en juin 2015 et visait à ce que les syndicats, avec l'appui de leur secteur, se dotent d'un plan d'intervention et de communication avec leurs membres. De plus, il était recommandé que les syndicats nomment un responsable au comité exécutif local pour assurer le suivi de ce dossier auprès de leur assemblée générale.

Dans le cadre de l'instance annuelle du mois de juin 2017, Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP, a présenté une vidéo visant à mieux faire connaître les travailleuses et les travailleurs syndiqués de la fédération à travers les différents métiers qu'ils exercent dans de nombreux milieux de travail.

En novembre 2016, un colloque ayant pour thème *Le syndicalisme, c'est mon fort!* a été organisé par la FEESP sur la vie syndicale.

Les délégué-es à l'assemblée générale du secteur du mois de juin 2017 ont bénéficié de la présentation de la boîte à outils produite par la FEESP à la suite du colloque. Cette boîte à outils est disponible sur le site web de la FEESP.

COMITÉS, MANDATS PONCTUELS ET AUTRES ACTIVITÉS

Voici maintenant le bilan des dossiers réalisés par les différents comités, les mandats ponctuels confiés par l'assemblée générale et les autres activités du secteur.

Parties nationales selon la convention collective

Deux comités nationaux ont été mis en place à la suite de la négociation du secteur public 2015 afin de réaliser des travaux sur les sujets suivants :

Clause 2-2.03 – Offre de service destinée aux étudiantes et étudiants en situation de handicap

Ce comité national regroupe diverses organisations syndicales et des personnes représentantes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Fédération des cégeps. Il a pour mandat de faire état de l'offre de service destinée aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH). Les parties travaillent actuellement à valider un questionnaire destiné aux membres du personnel directement concernés par les services qu'ils offrent aux étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Clause 2-2.04 – Recours à la sous-traitance et réduction du nombre de griefs

Le comité 2-2.04 a pour mandat d'étudier les sujets traitant du recours à la sous-traitance et la réduction du nombre de griefs soumis au Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation (Greffe). Bien que nous ayons discuté du fonctionnement du comité et de la méthode pour aborder ces deux sujets en février 2017, au moment d'écrire ce rapport, les travaux n'avaient malheureusement pas encore débuté officiellement, et ce, en raison du départ du représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Assurances collectives

Les membres du comité des assurances, élus lors de l'instance annuelle en juin 2015, étaient Christian Vézina, vice-président aux finances, Martin Ménard, du Cégep régional de Lanaudière, et Jean Prud'homme, du Cégep de l'Outaouais, appuyés par Jean Favreau, conseiller syndical.

À la suite de la démission de Christian Vézina le 23 août 2017, Martin Ménard a été élu à titre de vice-président aux finances en octobre 2017. Nous avons pourvu le poste vacant au comité lors de l'assemblée générale du mois de décembre. Isabelle Gagné, du Cégep de Trois-Rivières, a été élue et est venue compléter l'équipe. De plus, c'est maintenant Jeremy Gagnon, conseiller syndical du secteur, qui accompagne les membres du comité des assurances.

Les membres du comité des assurances participent à deux rencontres par année pour recevoir le crédit d'expérience (novembre) et négocier les conditions de renouvellement du contrat (février). Le comité a assuré le suivi de plusieurs autres dossiers, notamment la mise à jour du contrat d'assurance, de la brochure *Votre régime d'assurance collective* et de la *Foire aux questions*.

Groupe de travail en éducation

Le groupe de travail en éducation de la CSN réunit les responsables politiques des dossiers éducation des fédérations affiliées à la CSN (FEESP-FNEEQ-FP). Lors des assemblées générales, les personnes déléguées ont bénéficié de différentes présentations portant sur les grandes orientations et priorités de la CSN en éducation.

Principaux dossiers traités par le groupe éducation en enseignement supérieur :

- Création d'un conseil des collèges et d'un conseil des universités;
- Campagne FNEEQ *Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec!* en réaction aux intentions du gouvernement de modifier le *Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)*;
- Opération de visibilité en éducation *Choisir l'éducation* visant principalement à se porter à la défense de l'éducation. Les capsules vidéos diffusées portaient sur l'accessibilité, la qualité et la précarité.

États généraux de l'enseignement supérieur

Au sortir du Sommet de l'enseignement supérieur de 2013, plus d'une vingtaine d'organisations représentant tous les secteurs de l'enseignement supérieur se sont organisées pour créer les états généraux de l'enseignement supérieur au Québec (ÉGES). Le premier rendez-vous, qui a eu lieu du 18 au 20 mai 2017 à l'Université Laval à Québec, a réuni plus de 500 personnes. Cet événement a permis de dégager plusieurs éléments de convergence quant aux problèmes touchant le financement, l'administration en enseignement supérieur et les précarités.

Dans le cadre d'un atelier sur la précarisation des emplois, la présidente du secteur a fait une présentation sur l'évolution de nos effectifs où nous avons démontré que sur une période de cinq ans (2010-2015), nos effectifs à temps complet et à temps partiel avaient diminué de façon significative. Au cours de la

même période, nous constatons une augmentation des heures occasionnelles et des projets spécifiques. Nos statistiques ont également mis en perspective que cette précarité touchait beaucoup plus de postes détenus par des femmes et ont identifié les secteurs d'activité les plus touchés.

À la suite du premier rendez-vous des ÉGES, le collectif organisateur s'est entendu sur une démarche politique ferme, soit de tenir, d'ici les élections provinciales d'octobre 2018, une série d'actions régionales dans le but de sensibiliser les membres de la communauté de l'enseignement supérieur, la population, mais aussi les administrations et les partis politiques. Un deuxième rendez-vous des états généraux s'est tenu à Montréal du 3 au 5 mai 2018.

Révision du modèle de financement des collèges (FABES)

À l'automne 2017, la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mis en place un comité d'experts externes afin de réviser le modèle de financement des cégeps (FABES).

La CSN, la FNEEQ et la FEESP, en collaboration avec Julie Audet, conseillère syndicale au module Recherche du SRT-CSN, ont analysé les paramètres du modèle de financement actuel et dégagé des orientations. Une présentation aux syndicats a été faite dans le cadre de l'assemblée générale du mois de décembre 2017.

Les orientations et les pistes de réponse aux questions ont été présentées au comité d'experts externes en janvier

2018. Nos principales orientations touchaient :

- **F** (allocation fixe) : revoir à la hausse cette allocation afin de garantir un financement minimal pour chaque cégep et créer une allocation fixe particulière pour les cégeps en région;
- **A** (activités pédagogiques) : introduire une allocation fixe au volet A du FABES permettant d'établir un niveau de services minimum;
- **B** (bâtiments – fonctionnement) : abolir ou rehausser le facteur « K » qui réfère à la capacité de payer du gouvernement ou à ses contraintes budgétaires;
- **S** (allocations spécifiques) : réduire les sommes versées et le nombre d'allocations au volet « S » pour les ajouter aux allocations « Fixes », « Activités pédagogiques » et « Bâtiments ».

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

Depuis maintenant 19 ans, la Journée nationale du personnel de soutien en éducation est soulignée dans toutes les régions du Québec le dernier jeudi du mois de septembre par les syndicats des secteurs soutien cégeps et scolaire ainsi que de l'Université Concordia et de collèges privés.

Sous le thème *Le personnel de soutien en éducation : présent partout, pour tous*, cette journée permet de faire connaître le rôle essentiel du personnel de soutien auprès des étudiantes et des étudiants dans les différentes étapes de leur cheminement scolaire. C'est aussi l'occasion de rassembler le personnel de soutien pour

souligner l'importance de leur travail au quotidien.

Des photos du personnel de soutien sont maintenant publiées sur la page Facebook de la FEESP pendant la semaine où se tient la journée nationale.

Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation

La mission de la table nationale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires des réseaux de l'éducation, de promouvoir une meilleure compréhension des réalités de la diversité sexuelle, de la pluralité des genres et des personnes intersexuées ainsi que de faire la promotion de comportements pacifiques et de prévention afin de diminuer et de contrer notamment le phénomène de l'intimidation vécu par les jeunes en milieux scolaire, collégial et universitaire.

Afin d'être plus inclusive à l'égard de la diversité sexuelle et l'identité de genre, la table a modifié son nom pour dorénavant s'appeler la *Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation*. Plusieurs autres dossiers ont fait l'objet de travaux de la part des organismes membres de la table, tels que :

- Suivi des travaux du plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016;
- Production d'un guide s'adressant aux établissements d'enseignement;
- Création d'un site web pour la table nationale;
- Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022;
- Préparation du quatrième colloque.

À l'instance de décembre 2017, le guide s'adressant aux établissements d'enseignement *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires* a été présenté par Dominique Dubuc, enseignante au Cégep de Sherbrooke et représentante du comité confédéral LGBT de la CSN.

Le quatrième colloque de la table s'est déroulé les 18 et 19 janvier 2018 au Cégep du Vieux Montréal, dont l'objectif était de permettre aux personnes intervenantes du milieu de l'éducation de prendre conscience des effets néfastes de l'homophobie et de la transphobie sur les jeunes ainsi que sur les personnels et de la nécessité d'agir.

Les 50 ans des cégeps

L'année 2017 s'est déroulée sous le signe des 50 ans des cégeps. Créé en 1967 à la suite du dépôt du rapport Parent qui soulevait notamment l'importance de permettre l'accessibilité aux études supérieures, le réseau collégial a permis (et permet encore) à des milliers de femmes et d'hommes d'obtenir une formation générale et professionnelle de qualité les préparant à poursuivre des études universitaires ou à accéder au marché du travail avec une formation de qualité.

Souvent remis en question et menacé par les coupes budgétaires, le réseau collégial est plus pertinent que jamais. Le secteur soutien cégeps a contribué à son développement par son dynamisme et son implication à se porter à sa défense au cours des dernières années.

Afin de souligner cet événement, le secteur a bénéficié d'une campagne sectorielle et du financement nécessaire

pour soutenir les activités présentées à nos syndicats. Sous le thème *Mon cégep, 50 ans de soutien*, voici un aperçu des activités et des outils de visibilité offerts aux syndicats :

- Quiz conçu par Madjela Poirier pour mettre à l'épreuve les connaissances des personnes déléguées sur le réseau collégial;
- Conception d'un visuel, d'un bandeau-signature électronique, d'affiches et d'autocollants par Sylvie Poirier;
- Conférence de Denise Boucher et historique (dépliant) présenté par Marjolaine Côté;
- Conception et distribution d'un dépliant sur l'historique et de lanières aux couleurs du visuel;
- 5 à 7 à la Table du Manoir de l'Hôtel Manoir Victoria;
- Souper de solidarité.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de ces activités un franc succès.

Plan d'effectifs

Lors de l'assemblée générale annuelle, le secteur produit le rapport des effectifs (bilan) qui permet de constater l'état des effectifs du personnel de soutien. Il s'agit de statistiques importantes qui viennent appuyer les revendications du personnel de soutien tant en période de négociation que dans les discussions locales au moment du dépôt des plans d'effectifs.

En lien avec la campagne sectorielle contre la précarité des emplois, un nouvel outil a été élaboré par MCE Conseils pour permettre aux syndicats locaux de suivre de façon plus régulière l'évolution de leur effectif.

Santé-sécurité-environnement

Dans la foulée du Protocole de Québec et de la mise aux normes des machines, un comité intersyndical (CSQ-FAE-CSN) a été mis en place pour participer aux rencontres du comité national en santé et sécurité avec la CNESST. La FEESP y délègue une personne et, au cours du présent mandat, Christian Vézina, Hélène Vachon et Martine Moreau se sont succédé pour suivre les travaux du comité.

En plus des discussions du comité sur la communauté de pratique, dont un projet pilote est en cours depuis le mois d'octobre 2016, une capsule de formation a été produite par la CNESST afin de renforcer l'approche de prévention en santé et sécurité dans les établissements d'enseignement. Cette capsule a été diffusée à la rentrée scolaire de l'automne 2017.

Conclusion

Le bilan de nos activités nous permet de constater l'ampleur du travail réalisé au cours des trois dernières années. Il nous donne aussi l'occasion de transmettre nos remerciements à toutes les personnes militantes qui ont contribué à la vie syndicale du secteur. Le comité exécutif vous remercie pour la confiance et l'appui que vous nous avez manifestés au cours de ce mandat.

Aux personnes déléguées des syndicats,
merci pour votre précieux travail et votre engagement quotidien auprès de vos membres.

Aux élus-es de la FEESP et du mouvement CSN, merci pour votre appui, votre écoute et vos judicieux conseils.

Aux salariés-es de la FEESP et du mouvement CSN, merci pour votre professionnalisme et votre collaboration. Merci à Jean Favreau et Jeremy Gagnon, conseillers syndicaux pour votre soutien envers le secteur et votre excellent travail.

Aux personnes militantes qui ont quitté, merci à Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière et responsable politique du secteur de 2006 à 2016, pour ses précieux conseils et son écoute. Merci à Christian Vézina, vice-président responsable des finances, pour son travail, son esprit d'équipe et sa solidarité.

Aux membres du comité exécutif du secteur, merci à Martine Moreau, secrétaire générale pour sa collaboration et son travail qui contribue de manière exceptionnelle à la solidarité du secteur. Merci à Martin Ménard, vice-président responsable des finances durant la dernière année du mandat qui a démontré dès son arrivée toutes les qualités nécessaires pour réaliser les dossiers sous sa responsabilité.

Conscient du travail syndical à relever au cours du prochain mandat, dont une partie importante de notre temps sera consacrée à la négociation du secteur public, le comité exécutif est confiant qu'en demeurant solidaire, aucun obstacle ne pourra nous arrêter pour poursuivre les luttes syndicales que nous croiserons sur notre chemin.

Longue vie au secteur soutien cégeps!

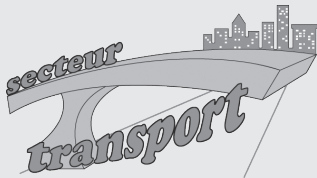
Johanne Cadieux, présidente

ANNEXE I

Plan de travail 2015-2018

Dossiers ou activités	Échéancier	Responsables	Réalisés
1. NÉGOCIATION 2015			
Volet 1 : Négociation sectorielle			
Objectif : Poursuivre la négociation sectorielle à l'intérieur de la négociation du secteur public jusqu'à l'obtention d'un règlement jugé satisfaisant par nos membres.	2015-2016	Comité de négociation	Oui
Volet 2 : Rédaction du bilan sectoriel			
Objectif : Présenter le bilan de la négociation sectorielle et les recommandations à l'assemblée générale.	2016-2017	Comité de négociation	Oui
2. CONVENTION COLLECTIVE			
Volet 1 : Mise à jour du cahier d'interprétation de la convention collective			
Objectif : Procéder à la mise à jour du cahier d'interprétation pour offrir une formation aux syndicats dans le cadre d'une assemblée générale du secteur.	2016-2017	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
Volet 2 : Formation spécifique			
Objectif : À la demande des comités exécutifs des syndicats, offrir une session d'interprétation de la convention collective dans le but de favoriser une plus grande autonomie des syndicats.	Mandat 2015-2018	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
3. COMITÉ SUR L'ANALYSE BUDGÉTAIRE			
Objectif : Poursuivre les travaux d'analyse amorcés lors du mandat 2012-2015 par le comité exécutif afin de proposer des pistes de solutions et des recommandations à l'assemblée générale.	2016-2017	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
4. SOUS-TRAITANCE			
Objectif : Poursuivre les travaux sur la sous-traitance à la suite des recommandations présentées par MCE Conseils.			
Volet 1 : Que chaque syndicat procède à la collecte de l'information financière de leur collège (FABES).	2017	Syndicats	Oui
Volet 2 : Que l'analyse soit présentée dans le cadre d'une assemblée générale.	2017	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
5. CAMPAGNE SECTORIELLE			
Objectif : Outiller les comités exécutifs syndicaux locaux pour organiser la lutte à la sous-traitance et à la précarité des emplois.	2016-2017	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
6. VIE SYNDICALE			
Objectif : Appuyer les syndicats locaux afin qu'ils se dotent d'un plan d'intervention et de communication avec leurs membres sur l'action syndicale et qu'ils nomment un responsable au comité exécutif de leur syndicat pour assurer le suivi de ce dossier auprès de l'assemblée générale du secteur.	Mandat 2015-2018	Comité exécutif Jean Favreau Syndicats FEESP	Oui
7. SERVICES PUBLICS			
Objectif : En collaboration avec la FEESP, participer à l'élaboration d'un plan d'action visant à faire connaître les métiers et professions qui soutiennent les services publics auprès de la population.	Mandat 2015-2018	Comité exécutif Jean Favreau FEESP	Oui

Secteur transport



Comité exécutif :

Luc St-Hilaire
président

*Syndicat du transport de
Montréal*

Stéphane Auger
vice-président

secteur ouest
*Syndicat des employés
d'entretien de la Société de
transport de la Rive-Sud de
Montréal*

Frédéric Thibeault
vice-président

secteur est
*Syndicat des employés du
transport public du Québec
Métropolitain inc.*

Ghyslaine Boudreault
secrétaire

*Syndicat des employés du
transport public du Québec
Métropolitain inc.*

Les défis n'ont pas manqué depuis le dernier congrès de la fédération. Souvenons-nous, en début de mandat, des attaques du gouvernement Couillard lorsque la loi 15 (projet de loi 3) a été adoptée. Cette loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal a touché les membres du secteur municipal et ceux du secteur transport. Étant donné que de nombreux syndicats étaient touchés par le projet de loi, le secteur a dû faire vérifier tous les aspects légaux de l'application de la loi. Depuis son adoption, plusieurs syndicats ont, avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, renégocié leur régime de retraite. Le dossier est actuellement contesté devant les tribunaux et nous attendons la suite.

Nous avons à peine eu le temps de souffler que ce gouvernement, pour favoriser les municipalités, a attaqué notre droit fondamental de négocier avec le projet de loi 110 qui deviendra par la suite la loi 24 (régime de négociation dans le secteur municipal). Le Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain a d'ailleurs été le premier à négocier dans le cadre de cette nouvelle législation. Un mandat de grève a été voté par les membres dès le début de la négociation, ce qui a tracé la voie pour les autres syndicats des sociétés de transport et ceux du secteur municipal.

Depuis ce temps, l'ensemble des syndicats de ce secteur doit analyser l'évolution des négociations en fonction de ces nouveaux paramètres très restrictifs avec la menace qu'en bout de piste, le gouvernement se réserve le droit de décréter les conventions collectives. Cette attaque est l'une des plus importantes depuis plusieurs décennies pour affaiblir notre rapport de force. Il est donc important de discuter de la question des délais liés au renouvellement de nos conventions collectives.

Aussi, les enjeux entourant la 4^e révolution industrielle et tout ce que cela apportera comme changements dans

le travail, interpellent les membres du secteur. Le colloque Gérard-Picard, qui a eu lieu à l'automne dernier, a bien ciblé les inévitables conséquences économiques et humaines causées par la présence de plus en plus grande de l'intelligence artificielle dans nos milieux de travail.

À ce sujet, le secteur planifie un colloque qui traitera particulièrement de la question de l'électrification des transports. L'arrivée de nouveaux autobus électriques et les nouvelles techniques d'entretien, l'adaptation à une nouvelle organisation du travail pour les chauffeuses et chauffeurs d'autobus de même que la vitesse à laquelle les travailleuses et travailleurs devront vivre la transition feront partie des sujets abordés lors de ce colloque.

L'organisation du colloque est déjà bien entamée en vue d'y convoquer les syndicats au cours du prochain mandat.

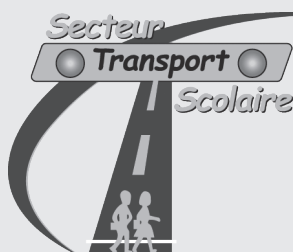
Dans un autre ordre d'idées, Joe Martorello, vice-président secteur ouest, a démissionné en cours de mandat et Stéphane Auger, du Syndicat des employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, a été élu et s'est joint à notre équipe.

Pour terminer, nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à nous rendre la vie plus facile :

Denis Marcoux, président de la fédération et responsable politique, Francine Lévesque, ex-vice-présidente de la CSN, Nathalie Joncas, Liane Flibotte, Chu Anh Pham, Mario Guertin, Martin Robert, Jean-Philippe Dionne et Nicolas Bureau, tous conseillères et conseillers syndicaux, Isabelle Bédard, employée de bureau, ainsi que Denis Savard, président du secteur municipal de la fédération. Bien entendu, je ne pourrais terminer ce rapport sans remercier tous les syndicats du secteur.

Luc St-Hilaire, président du secteur transport

Secteur transport scolaire



Comité exécutif :

Stephen P. Gauley **président**

Syndicat des travailleurs et travailleuses des autobus La Sapinière

Michel Gauthier **vice-président**

Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN)

Danielle Fournier **secrétaire**

Syndicat des travailleurs et travailleuses des autobus La Montréalaise

En 2017, le secteur du transport scolaire a été secoué par le décès de son ex-président, Jacques Forgues. Jacques a présidé le secteur pendant neuf années et il a mené de front la lutte pour le respect de notre métier. Jacques était un homme intègre et droit qui avait une plume peu commune. À notre première rencontre, Jacques m'a aidé dans mon intégration au secteur. Avant son départ de la présidence du secteur, il m'avait sollicité pour connaître mon intérêt à prendre sa place, ce que j'ai accepté avec honneur. Nous étions devenus de bons amis. Il nous manque beaucoup, tout comme ses pensées.

Depuis 20 ans, le secteur du transport scolaire revendique le RESPECT, l'ÉQUITÉ et l'ÉGALITÉ face à notre gouvernement. Il faut savoir qu'en 1998-1999, le Parti québécois effectuait une ponction de 70 millions de dollars dans le transport scolaire. Toutefois, au cours des années 2004 à 2006, le gouvernement a réinvesti des sommes considérables dans le secteur, dont 15 millions de dollars qui devaient servir à l'amélioration des conditions de travail. Jamais nous n'avons vu la couleur de cet argent! Pour comble d'insulte, il octroyait aux commissions scolaires le droit de conserver 50 % de toutes les sommes versées, l'autre 50 % devant être retourné au gouvernement.

Les années qui ont suivi ont été marquées par des négociations à sens unique entre nos employeurs et les commissions scolaires. Ces dernières menacent constamment de procéder à un appel d'offres, forçant ainsi la signature de contrats à rabais... ce qu'elles appellent de la saine gestion.

À titre d'exemple, dans les trois dernières années, la Commission scolaire des Monts-et-Marées a privé sa région de 1 800 000 \$ qui étaient dédiés au transport scolaire. Cela lui a permis d'ajouter 900 000 \$ à son budget. On ne peut qu'imaginer les sommes qui ont été dérobées par les 72 commissions scolaires ces 20 dernières années.

Presque chaque année, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) revendique le droit de conserver la totalité de ces sommes. Nous constatons que, pour les commissions scolaires, les notions de RESPECT, d'ÉQUITÉ et d'ÉGALITÉ n'existent pas. Dans les mémoires que la FCSQ dépose, elle prétend une saine gestion des avoirs pour revendiquer le droit de gérer à 100 % les sommes dont elle prive le secteur du transport scolaire.

Dans le rapport du Vérificateur général du Québec de mai 2011, il est recommandé de revoir les bases sur lesquelles est attribué le financement du transport scolaire. Il est également recommandé de revoir la façon d'octroyer les contrats dans le transport scolaire.

Vous comprenez alors que, lorsque le gouvernement parle d'équité et d'égalité, nous sommes loin d'être impressionnés.

Nous avons déposé le rapport du comité d'évaluation de l'emploi de conductrice et conducteur de véhicule de transport scolaire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 27 avril 2015. La FCSQ, les fédérations du transport scolaire, le gouvernement, deux autres centrales syndicales et les membres du comité exécutif du secteur transport scolaire de la FEESP ont pris part aux travaux de cette table nationale pour en arriver à ce rapport qui fait consensus. Il démontre clairement que nous sommes sous-payés et le gouvernement l'ignore volontairement.

Nous vivons une autre frustration en ce qui concerne la Loi sur les normes du travail, plus précisément l'article 58. Cet article est complètement discriminatoire envers les conductrices et conducteurs d'autobus scolaire, les surveillantes et surveillants dans les écoles et les brigadières et brigadiers scolaires. Il cible directement ces trois métiers afin de les priver de la rétribution minimale de trois heures octroyée pour une présence au travail.

Dans la catégorie du transport routier, notre domaine est le plus touché par la pénurie de main-d'œuvre et cela s'explique par les conditions de travail et les salaires indécents. Pourtant, le transport scolaire est primordial. Il est de loin le plus important transport routier. La grande majorité de nos employeurs éprouvent de la difficulté à recruter, sans compter le mouvement de personnel qui est excessivement élevé depuis plusieurs années. Considérant la moyenne d'âge élevée des conductrices et conducteurs d'autobus scolaire, les problèmes d'attraction et de rétention du personnel risquent de s'accroître.

Notre lutte en est une de RESPECT, d'ÉQUITÉ et d'ÉGALITÉ. Nous voulons des salaires convenables et des conditions de travail décentes.

Les grandes lignes des trois dernières années

Avril 2015 : Dépôt au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du rapport sur l'évaluation de l'emploi de conductrice et conducteur de véhicule de transport scolaire.

Juin 2015 : Demande de rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. François Blais.

Automne 2015 : Sans réponse du ministre Blais, nous rencontrons les membres de notre secteur pour y déposer le rapport et l'expliquer.

Mars 2016 : Rencontre peu fructueuse avec les fonctionnaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Avril 2016 : Mise en place d'une stratégie pour faire avancer notre dossier (décret).

Juin 2016 : Rencontre avec la Fédération des transporteurs par autobus (FTA). Celle-ci ne veut pas de décret, mais les personnes qu'elle regroupe sont conscientes que les salaires sont bas et qu'il y a un manque à gagner.

Automne 2016 : Nous demandons à nouveau de rencontrer le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx.

Janvier 2017 : Début d'une tournée provinciale pour obtenir un décret des conditions de travail minimales dans le transport scolaire.

Mai 2017 : Nous sommes réunis en conseil fédéral à Chicoutimi. Le secteur profite de l'appui des membres présents au conseil et des conductrices et conducteurs de la région pour envoyer une copie du rapport du comité

d'évaluation de l'emploi de conductrice et conducteur de véhicule de transport scolaire à chaque député de l'Assemblée nationale pendant une conférence de presse.

Octobre 2017 : Rencontre avec un fonctionnaire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale responsable des politiques en matière de travail concernant notre volonté d'obtenir un décret. On nous explique que, considérant le nombre élevé d'employeurs dans notre domaine, notre démarche est vouée à l'échec.

Automne 2017 :

- Nous prenons une nouvelle orientation. Nous demandons des enveloppes budgétaires fermées et dédiées au transport scolaire;
- Mise en place de notre page Facebook.

Janvier 2018 :

- Rencontre avec la FTA à Chicoutimi pendant le lancement de la semaine de la sécurité dans le transport scolaire. Une prochaine date de rencontre est planifiée;
- Lancement d'une pétition en fonction de nos revendications. Le Parti québécois refuse de parrainer la pétition alors que Québec solidaire accepte.

Février 2018 :

- Virée jaune partout au Québec pour sensibiliser la population à nos revendications;
- Production et diffusion d'une vidéo qui compare les salaires et les conditions de travail des éboueurs

avec celles des conductrices et conducteurs d'autobus scolaire;

- Lors d'une rencontre avec la FTA, les parties s'entendent sur le fait que de l'argent doit être injecté dans le transport scolaire. Il est aussi convenu de formuler une demande de rencontre avec le ministre Proulx en incluant la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ);
- Une rencontre avec des députés de Québec solidaire, du Parti québécois et du Parti libéral du Québec a lieu.

26 mars 2018 : Une réunion sectorielle a lieu à Drummondville. Plus de 66 % des syndicats sont présents, ce qui représente 90 % des membres. Les syndicats réunis à cette rencontre adoptent un vote de grève nationale à scrutin secret. 93 % des syndicats présents votent en faveur de la grève nationale, à savoir 6 jours de grève qui seront utilisés à un moment jugé opportun. Cette résolution sera entérinée en assemblée générale dans chacun des syndicats du secteur transport scolaire avant le 27 avril 2018.

Avril 2018 : Une rencontre avec le ministre Proulx a lieu le 17 avril 2018 avec la FTA ainsi que la FTQ. À la suite de cette rencontre, le ministre a aboli la mesure permettant aux commissions scolaires de conserver 50 % des surplus au poste budgétaire de transport scolaire.

1^{er} mai 2018 : Conférence de presse annonçant la tenue des journées de grève nationale.

Les années 2017 et 2018 sont marquées par des luttes, des grèves et des moyens de pression dans le transport scolaire pour le renouvellement de conventions collectives difficile. Le secteur et la FEESP travaillent activement en appui dans ces luttes.

Les membres du comité exécutif du secteur transport scolaire – Stephen P. Gauley, président, Michel Gauthier, vice-président, ainsi que Danielle Fournier, secrétaire – ont travaillé d'arrache-pied pour faire avancer nos revendications. Nous tenons à remercier Yvon Godin, ex-vice-président de la FEESP, qui nous a soutenus et appuyés durant plusieurs années ainsi que Stéphanie Gratton, actuelle vice-présidente de la FEESP qui, au cours de la dernière année a su, grâce à son dynamisme, s'intégrer au dossier. Nous remercions chaudement les personnes conseillères tant de la FEESP, du SAMVR que du Service des communications de la CSN pour leur implication dans le dossier. C'est grâce à notre travail en équipe que nous avons pu aller chercher des mandats de grève légale et illégale ce printemps, démontrant ainsi la volonté de tous les conducteurs et toutes les conductrices de faire la lutte jusqu'au bout!

Je remercie tous ceux qui nous appuient dans nos revendications.

Syndicalement,

Stephen P. Gauley, président du secteur transport scolaire FEESP-CSN